

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

A photograph of Bianca Fazi, a woman with shoulder-length grey hair and glasses, resting her chin on her hand in a thoughtful pose. She is wearing a blue and red patterned scarf and a dark jacket. The background is a blurred, perforated wall.

BIANCA FAZI

**« VACCINER POUR FAIRE
RECULER L'ÉPIDÉMIE »**

Politique

Majorité
territoriale :
A chjostra
électorale

Lingua corsa

P-Vincentu
Mucchielli :
Mantene u filu
nustrale

Police

Retour aussi à la
centralisation des
années 70



POUR RÉINVENTER L'AVENIR, NOUS AVONS COMMENCÉ PAR RÉINVENTER L'ÉPARGNE

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉPARGNE

RESPONSABLE : en complément de critères de performance financière, vos placements respectent les plus hauts standards en matière environnementale et sociale.

ACCESSIBLE : notre gamme de fonds vous est proposée dès 50 €/mois.

COMPÉTITIVE : dans une approche inédite, nous avons ouvert notre gamme de fonds à des gestionnaires français et internationaux experts, sélectionnés parmi les plus renommés.

ACCOMPAGNÉE : votre conseiller est à vos côtés pour définir avec vous la solution la plus adaptée à votre situation, à vos objectifs et à vos horizons de placement.

Les investissements sur les marchés financiers présentent un risque de perte en capital.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Document à caractère publicitaire – Préalablement à toute souscription, il convient de s'assurer auprès de votre conseiller que la solution d'investissement envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à votre profil investisseur ainsi qu'à vos connaissances et à votre expérience financières. Société Générale, SA au capital de 1 066 714 367,50 € – 552 120 222 RCS Paris – Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris.



-25%*
**SUR VOTRE
CONTRAT PRO ?**

C'est ici !

* La réduction s'applique sur la cotisation annuelle de contrat Pro (Allianz ProfilPro, Allianz Actif Pro, Associa Pro ou Allianz Profil Entreprise) souscrit avant le 30 avril 2021 par un client déjà détenteur d'un contrat en cours à l'agence Allianz et dont l'activité professionnelle est éligible à l'offre. Conditions détaillées en agence.

Allianz 

COLONNA Christophe & MARTELLI Christophe

Agence d'Ajaccio

34 cours Napoléon – 20 000 Ajaccio

Tel : 04 95 21 10 07

Mail : colonna-martelli.ajaccio@allianz.fr

Allianz 

Agence de Baleone

ZI de Baleone – 20 167 Sarrola-Carcopino

Tel : 04 95 24 64 24

Mail : h920901@agents.allianz.fr

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LA CORSE SOUS LE GRAND PAVOIS ?

Bien que les scientifiques d'ici et d'ailleurs attendent les effets des remèdes miracle qui auraient terrassé les virus meurtriers, la liste de leurs victimes continue de s'allonger. Il reste heureusement encore quelques privilégiés, dont les Corses qui n'ont pas tardé à relever la tête après avoir esquivé les pires attaques des Coronavirus lesquels, après avoir écrasé des générations entières, poursuivent à travers le monde leur cruelle besogne envoyant ad patres des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et réduisant, par exemple, à presque rien, l'Italie née de l'empire romain qui défiant les siècles lègue encore aux peuples d'aujourd'hui, du moins ce qu'il en reste, sa langue son histoire et sa gloire. Seule la Toscane a été épargnée. Comme si les Médecins veillaient encore sur sa destinée alors que les puissantes provinces nordiques ne savaient plus où enterrer leurs innombrables défunts. La Corse, île de la chance, semble avoir gagné ce titre envié par tant d'autres alors que ses originaires croisent les doigts laissant traîner dans leur mémoire ce « *pourvu que ça dure* » énoncé par la mère de Napoléon, alors que ces dévoreurs d'âmes semblent envisager un possible retour. Ce retour, il est vrai, est de nature à confirmer le bilan peu rassurant que le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, avait rappelé au passage et très rapidement que la Corse n'était pas tout à fait tirée d'affaire. Il est sans doute encore trop tôt pour pavoiser. Mais on le pourrait par comparaison. Il serait donc raisonnable d'attendre que l'hôpital d'Ajaccio libère ses salles de réanimation qui ne sont pas encore vides au point de pavoiser.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Majorité territoriale : il faudra faire bien plus que gagner !

Invitée 8

Bianca Fazi, conseillère territoriale en charge de la santé

Chronique judiciaire 13

Paul Sollacaro : « *Tout ça était prémédité, calculé et préparé* »

Contact 22

Letizia Giuntini
Une femme contre le désastre

Interview 24

Jean-Dominique Bertoni :
« *On s'est vraiment fait plaisir* »

Humeur 27

Sport 30

Volley-ball : GFCA, une page va t-elle se tourner ?

LE REGARD DE Delambre

+ 008



I Peri : tensions autour de l'édification de l'antenne 4G

Le dernier épisode d'une histoire vieille de plusieurs années s'est déroulé le 11 mars dernier à Peri à l'occasion de l'édification de l'antenne 4G consécutive à la signature, en 2018, d'une convention entre la municipalité concernée et l'opérateur Free. Un important dispositif de gendarmerie a été déployé sur



place afin d'empêcher l'accès au site à une poignée de personnes issues du collectif « *Pà u cumunu i Peri* ». Ce collectif dénonce depuis la première heure, la mise en place de cette antenne aux abords d'un site patrimonial sacré. La colline abrite en effet des vestiges enterrés d'une chapelle romane et surplombe par ailleurs, le cimetière...



Circulation interdite sur l'avenue Eugène Macchini

À la suite d'une opération de levage avec grue réalisée sur l'immeuble Diamant 1, avenue Eugène Macchini, toute l'artère a été fermée à la circulation samedi 13 mars dernier de 7.00 à 18.00. Les véhicules étaient toutefois autorisés à se rendre au parking du Diamant. La rue Forcioli Conti a été barrée et l'accès à l'avenue Eugène Macchini également fermée aux piétons pour cause de sécurité. Une initiative qui n'a pas causé trop de perturbations au niveau de la circulation...

Un dauphin s'échoue à Campo dell'Oro

Un dauphin a été retrouvé mort sur la plage de Campo dell'Oro la semaine dernière. Si les échouages



de ces mammifères marins, qui représentent seulement 5 % des disparitions et peuvent être liés à la vieillesse, un combat ou encore aux filets des pêcheurs, une vingtaine d'entre eux ont été retrouvés sur les plages corses ces dix dernières années. Un périmètre

de sécurité a été établi par les sapeurs-pompiers d'Ajaccio afin d'éviter surtout le contact du public avec les nombreuses bactéries présentes dans les cadavres. Selon les spécialistes, la pollution sonore pourrait également causer la mort de dauphins...



Ajaccio : cinq personnes interpellées pour avoir commandé du cannabis sur internet

Le 8 mars dernier, une femme d'une trentaine d'années s'est rendue à un relais colis de Campo

dell Oro afin d'y récupérer une commande. Après l'intervention des douaniers, lesquels ont constaté qu'il s'agissait de 600 grammes de cannabis, la personne a été placée en garde-à-vue avec quatre autres de ses complices qui se sont présentés spontanément au commissariat. Ils ont reconnu les faits et remis en liberté avant d'être convoqués de nouveau. Le montant de leur amende leur sera notifié. Les prévenus avaient commandé le cannabis sur darknet, une partie clandestine d'internet.

Bastia : deuxième St Joseph version Covid

Ce 19 mars, les Bastia fêtent la Saint Joseph. Une fête traditionnelle qui réunit bon nombre de fidèles mais qui pour la seconde fois sera célébré de manière particulière. La législation en vigueur n'est pas en accord avec la réalisation d'une telle manifestation. Le texte d'octobre dernier dicte que « toute manifestation de type procession est limitée à une jauge de six personnes dans l'espace public ». Les confrères de Saint Joseph compte tout de même essayer de réaliser une procession. En début de semaine, ces derniers n'avaient pas encore eu les autorisations de la préfecture avec laquelle ils étaient toujours en discussion. Les messes elles sont maintenues. Trois sont prévus en présence de l'évêque de Versailles, Mgr Eric Aumonier mais aussi du père Jean-Yves Coerolli du diocèse d'Ajaccio. Les places restent toutefois limitées à l'intérieur de l'église. L'installation de bancs à l'extérieur est prévue. En revanche, aucun forain ne peut s'installer dans la rue et les traditionnels panzarotti si réputés de la Saint Joseph ne pourront être dégustés cette année.



FFF : Jean-René Moracchini réélu en tant que représentant des Ligues

À l'occasion des élections à la tête de la Fédération Française de Football, qui ont eu lieu le 13 mars dernier, Noël Le Graet a été réélu sans surprise avec un score sans appel de 73,02 % des suffrages. Candidat à sa propre succession en tant que représentant des présidents de Ligue, Jean-René Moracchini a obtenu 88,72 % des voix. Une élection qui va lui permettre, pour les quatre années à venir, de représenter, de nouveau, le football corse.



Bastia : le trafic portuaire perturbé par les vents violents

Ce lundi, le Nepita de la Corsica Linea en provenance de Marseille avait dû modifier sa traversée. L'arrivée du bateau parti le samedi



précédent de Marseille, s'est faite au port d'Ajaccio. La traversée Bastia-Marseille du dimanche 14 mars s'est également transformée en un trajet Ajaccio-Marseille. Le départ du Mega Expresse 1 pour Toulon a également dû être décalé.

Ce lundi matin, la vigilance jaune de Météo France pour vents violents se poursuivait mais les pronostics d'une accalmie en fin de journée laissant le trafic reprendre la normale semblait plutôt optimistes.

Haute-Corse : un homme accidentellement blessé par balle

Un jeune homme de 19 ans a été blessé par balle lundi 8 mars en Haute-Corse. La victime est



originnaire du Cap Corse. Elle s'est présentée à l'hôpital de Bastia le

soir même. Son pronostic vital n'était pas engagé selon le procureur de la République de Bastia Arnaud Viornery. Un homme a rapidement été interpellé et jugé en comparution immédiate. Il a jugé sur reconnaissance préalable de culpabilité. Il a été condamné à 10 mois de prison ferme pour blessures involontaires.

Incendie à Pioggiola

10 hectares de végétation ont brûlé à Pioggiola. L'incendie s'est déclaré samedi 13 mars. Les flammes ont été maîtrisées mais



les sapeurs-pompiers de Haute-Corse ont pratiqué de longues reconnaissances afin d'éviter des reprises. En effet ce dimanche, la Corse était en vigilance jaune vent fort dans la région et de fortes rafales étaient attendues

Transport aérien : le tarif diaspora

Samedi 13, le Conseil Exécutif de Corse a présenté les détails du prochain « *tarif diaspora* ». Une bonne nouvelle pour ceux qui ne pouvaient plus bénéficier du tarif préférentiel après l'entrée en application, le 25 mars 2020 de la nouvelle Délégation de service public (DSP) de desserte aérienne de la Corse. Depuis cette date, seuls les résidents de l'île pouvaient profiter de prix aménagés sur présentation d'un avis d'imposition. Pour obtenir ce tarif, il faut être né en Corse, avoir une résidence permanente sur l'île des ascendants au premier ou au deuxième degré du demandeur ou de l'un de ses enfants ou de ses frères et sœurs. Une inhumation en Corse du conjoint, de l'un des ascendants, enfants, frères ou sœurs. Le demandeur doit aussi justifier d'une scolarité effectuée en Corse en tout ou partie, au moins l'équivalent d'un cycle c'est-à-dire 3 ans. Un autre critère est de pouvoir justifier la propriété d'un bien immobilier en Corse en pleine propriété, usufruit ou indivision. Sur tous ces critères, les demandeurs doivent en remplir au minimum trois. Les prix annoncés sont environ 250 euros TTC à destination de Paris et 150 euros pour les bords à bords, Marseille, Nice... Ces critères seront discutés à la fin du mois. La présidente de l'Office des transports, Vannina Borromei espère une mise en place de ce tarif dès la fin de l'année. De son côté, la compagnie aérienne insulaire Air Corsica devrait faire des offres avantageuses dès cet été non subventionnées.



Majorité territoriale : il faudra faire bien plus que gagner !

Les prises de position du Président de la République et le discours du préfet de Corse suggèrent que l'État est résolu à ne rien céder à la majorité territoriale et qu'une reconduction de cette dernière ne changera pas grand-chose.



Il y a trois ans, à Bastia, Emmanuel Macron fait savoir qu'il ne cédera rien : « *La mise en œuvre d'un statut de résident n'est pas la bonne solution. Elle serait contraire à notre Constitution et au droit européen (...)* Il y a une langue officielle : c'est le français (...) *Comment vouloir que la ressource fiscale soit affectée à un territoire et demander la solidarité nationale pour la dotation ? Cela n'existe pas.* » Il y a deux ans, à Cuzzà, Emmanuel Macron laisse entendre que les communes, les intercommunalités et les départements seront, à même titre que les régions, des interlocuteurs majeurs de l'État et pourront davantage contracter directement

des aides financières avec ce dernier. Ceci révèle une vision de la décentralisation qui porte en germe une volonté de réduire l'influence et le pouvoir des présidents des Conseils régionaux et du Président de la Collectivité de Corse. Quelques mois plus tard, Emmanuel Macron remet le couvert à l'occasion du Congrès de l'Association des Maires de France en allant dans le sens de ce propos de François Baroin qui préside l'association (on est alors à quelques mois des élections municipales) : « *Nous les candidats, les maires, nous allons profiter de ce temps municipal pour être à l'écoute des transferts de compétences de proximité, pour savoir si*

à tel endroit et sur tel sujet l'Etat est le plus pertinent, et si à tel endroit et sur tel sujet, c'est la commune, le département ou la région. »

Il y a quelques semaines, Emmanuel Macron signifie à Gilles Simeoni qu'il rejette le plan « *Salvezza è Rilanciu* » qu'avait adopté à l'unanimité l'Assemblée de Corse. Il y a quelques semaines également, le Premier ministre décide que Pierre Alessandri et Alain Ferrandi resteront des détenus particulièrement signalés. Ces derniers jours, le ministère public demande aux juges de la Chambre de l'application des peines de la Cour d'appel de Paris, l'annulation de l'aménagement de fin de peine du militant de

Core in Fronte Félix Benedetti. Ces derniers jours également, dans les colonnes de Corse Matin, le Préfet de Corse ne retient pas ses coups. A ceux qui le critiquent sur les réseaux sociaux, il répond offensivement : « *Il y a des politiques qui ont choisi de faire du préfet bashing (...)* Si l'on est un responsable politique d'envergure ou que l'on se considère comme tel, il faut de la mesure. Donc, le communiqué compulsif, le tweet à la Donald Trump... » A ceux qui lui demandent de partir, il rétorque en se faisant un tantinet provoquant : « *Je vous le dis clairement, en Corse, je suis chez moi comme tous ceux qui y résident.* » A ceux qui lui reprochent de s'immiscer dans le champ de compétence de la Collectivité de Corse, il lance avec un zeste d'ironie : « *Pour l'essentiel, je ne vois pas qui j'empêche de tourner en rond. Si cela ne tourne pas rond, c'est que cela ne tournait pas rond avant que j'arrive et cela ne s'est peut-être pas amélioré.* »

Le message de Max

Les prises de position du Président de la République et le discours du préfet de Corse suggèrent que l'État est résolu à ne faire aucune concession significative à la majorité territoriale et qu'une reconduction de cette dernière en juin prochain ne changera pas grand chose. Comment l'expliquer alors que la majorité territoriale qui a remporté deux élections territoriales et renforcé ses positions à l'occasion des dernières élections municipales, dispose de la majorité absolue à l'Assemblée de Corse et compte à l'échelle insulaire trois députés sur quatre et un sénateur sur deux ? Il est possible, votre serviteur et d'autres l'ont d'ailleurs déjà maintes fois évoqué, que la majorité nationaliste ait par inexpérience ou excès de confiance durablement indisposé Paris en faisant fi de codes qui sont de mise au sein du monde politique hexagonal. Il est très probable qu'Emmanuel Macron et une partie de la préfectorale se refusent à tourner politiquement la page de la mort aussi tragique que regrettable du préfet Claude Erignac. En effet, bien qu'à Aiacciu Gilles Simeoni ait clairement déclaré « *rien ne saurait justifier un assassinat* » en présence du Président de la République, ce dernier a un an plus tard déclaré dans cette même ville : « *Autant la page a été tournée sur Aleria, autant je n'ai pas entendu les mêmes regrets sur l'assassinat du préfet Erignac.* » Il est par ailleurs évident qu'à l'échelle de l'Union Européenne, les États

JE NE SAIS PAS VRAIMENT
À QUOI SERVENT
CES NATIONALISTES...

...MAIS ILS SE CROIENT
UN PEU TROP
CHEZ EUX...



et leurs classes politiques sont de moins en moins enclins à faire des concessions aux démarches nationalitaires et parient sans doute sur la dilution des petits peuples dans les migrations, les métissages et les modes de vie du mondialisme libéral, et ce même si les nationalismes modernes de l'espace européen se réclament de l'humanisme, du droit à la différence, de l'intégration des allogènes et des nouveaux arrivants, de la non-violence, de la démocratie, du suffrage universel et de la construction européenne. Il suffit pour s'en convaincre de constater que l'Union Européenne ne tend pas la main aux nationalistes écossais qui pourtant ont rejeté le Brexit et que le Parlement européen a voté à la demande de l'Espagne, la levée de l'immunité parlementaires de trois députés européens catalans. Enfin et surtout il apparaît que la majorité nationaliste ne dispose plus des atouts qui en 1981, 1988 et 1999 ont conduit l'État à faire des concessions : les mobilisations populaires sur les terrains de lutte politiques, syndicaux et associatifs, le

combat et les sacrifices des clandestins. Gagner des élections est manifestement insuffisant pour faire bouger les lignes ! Ces derniers jours, dans les colonnes d'Arritti, Max Simeoni l'a d'ailleurs crûment rappelé à ses proches amis. Il a souligné que Femu a Corsica n'est pas à la hauteur des combats à mener : « *Ils n'ont pas le Parti de terrain nécessaire à l'enjeu historique qu'ils veulent assumer : le sauvetage du Peuple Corse en voie de disparition (...)* La « majorité absolue » des *natiois coalisés se laisse enfermer « in a chjostra » de vaines élections pour une Institution qui ne lui permet pas d'assumer sa mission historique. Elle a des électeurs mais pas de force pour décoloniser.* » Pour vaincre, cela vaudra pour Gilles Simeoni et ses amis mais aussi pour tous les autres, il faudra faire bien plus que gagner !

• Pierre Corsi

Crise sanitaire : l'année d'après

Un an s'est passé depuis le début d'une crise sanitaire qui a bouleversé la planète entière. À l'heure où la vaccination-bien que parfois controversée- se développe, le combat contre la pandémie où de nombreux variants surgissent, continue. En Corse, région moins impactée que d'autres, la mobilisation se poursuit. Mais l'île a payé un très lourd tribut sanitaire, économique, social, culturel et sportif. Et ce n'est malheureusement pas terminé. Pourra-t-elle s'en remettre ?

Comme dans un mauvais cauchemar, la Corse, comme la planète toute entière, a été frappée de plein fouet par la pandémie en 2020. Tout a commencé début mars avec la fermeture, pour une durée de quinze jours, des établissements scolaires (quelques jours avant que la mesure ne s'étende sur tout le territoire national). Dans le même temps, les premiers cas dépistés de Coronavirus sont recensés sur Ajaccio. Soit, un mois et demi après les premiers à l'échelle nationale (à Paris et Bordeaux). Les trois cas authentifiés dans l'île (des retraités partis à un rassemblement évangélique à Mulhouse) seront à l'origine de la vague d'épidémie qui va se répandre dans toute l'île. À Ajaccio, septième foyer d'épidémie recensé en France, un premier cluster est authentifié. Le 9 mars, soit quelques jours à peine, après le début de cette crise, un premier décès lié au Coronavirus survient dans l'île. À compter du 16 mars et ce pour quasiment deux mois, la Corse comme l'ensemble du pays est à l'arrêt avec le premier confinement.

16 mars : la Corse à l'arrêt

En avril, on note déjà 520 cas positifs dans l'île. D'où une inquiétude majeure. Les services de réanimation affichent complet. En même temps, les premiers masques arrivent. La culture, l'économie, le social sont à l'arrêt. Tout comme le sport qui au niveau insulaire paye un lourd tribut avec l'arrêt des compétitions. Si un retour progressif à une vie normale est envisagé à partir de mai après quasiment deux mois d'arrêt, la gronde se poursuit du côté des personnels soignants. Plus de 2500 personnes descendent dans la rue à Ajaccio courant juin pour demander de l'aide et surtout dénoncer une politique sanitaire catastrophique ces dernières années à l'échelle nationale. Outre le domaine sanitaire,

l'économie est largement impactée. Commerçants, hôteliers, restaurateurs, cafetiers craignent pour leur avenir même si la saison touristique, que l'on annonçait catastrophique permet, in fine, de limiter la casse avec une fréquentation moindre par rapport à 2019 (-25 % dans l'aérien et 30 % dans le maritime). Le pire a été évité. Mais cette surpopulation temporaire cumulée à un trop grand laxisme des Corses, voit le baromètre des cas positifs remonter (une vingtaine en juillet, plus de 50 en août). Avant l'été, la proposition de Gilles Simeoni, Président de l'Exécutif, de mettre en place un green pass afin « de sauver la saison et de garantir, dans le même temps, la sécurité de la Corse », n'est pas retenue par le Gouvernement. Dans l'ensemble, ce retour à une vie normale n'est qu'un feu de paille malgré l'obligation de porter le masque sur le tout le territoire. Les craintes d'une deuxième vague se confirment très vite durant l'automne. Le Gouvernement annonce un nouveau confinement à compter du 28 octobre. Nouveau coup dur pour l'économie, la culture et le sport (fermeture des salles, matchs en extérieur à huis clos pour les professionnels).

Vers un retour à une vie « normale » ?

L'île sera, comme partout, confinée (exception faite des établissements scolaires) jusqu'au 15 décembre. Un confinement plus souple remplacé par le couvre-feu à 20h. Peu à peu, et de par son insularité, la Corse, plutôt « bon élève » au niveau du respect des gestes barrières, se démarque en devenant l'une des régions les moins impactées. À compter du 16 janvier 2021, le couvre-feu passe de 18h à 6h du matin sur l'ensemble du territoire national. Les commerces doivent s'adapter et ceux de plus 20000m² de superficie réduits

à l'essentiel. Début février, les premiers vaccins arrivent dans l'île...en même temps que le variant britannique. Le bilan de cette année douloureuse à plus d'un titre fait état de 178 morts, des milliers de personnes testées, des centaines de patients hospitalisés (54 au 9 mars) et, de l'autre côté, plus de 30000 personnes ayant subi la première injection du



vaccin et 13500 la seconde. Toujours sous le coup du couvre-feu à 18h, l'île attend maintenant la vaccination totale des habitants et une réouverture progressive des cafetiers, hôteliers, restaurateurs, des salles de sport et des lieux dédiés à la culture pour un retour à une vie « normale » pour lequel beaucoup sont sceptiques. Faudra encore patienter longtemps ? Ce retour arrivera-t-il ? L'avenir nous le dira mais avant de crier victoire, il restera sans doute à faire un état des lieux dans tous les domaines concernés afin d'en évaluer les pertes...

• Philippe Peraut

Bianca Fazi, conseillère territoriale en charge de la santé « Il faudra vacciner l'ensemble de la population mondiale pour gagner cette course contre le virus »

Sur le front pour lutter contre la pandémie depuis le début en mars 2020, l'élue en charge, entre autres, de la santé revient sur cette année douloureuse avant d'évoquer les perspectives à court et moyen terme.

Un an s'est écoulé depuis début de la pandémie. Quel bilan peut-on tirer de cette période ?

D'un point de vue sanitaire, on aurait pu mieux faire. Nous avons enregistré un trop grand nombre de décès et de patients gravement touchés pour une petite région. On ne connaît pas, en outre, cette maladie en totalité, il se peut qu'il y ait des séquelles chez certaines personnes. Et en plus de l'épidémie qui aurait été encore plus dévastatrice en termes de mortalité sans les périodes de confinement, les dommages collatéraux ont été importants. Dans le cadre du Plan Blanc, tout ce qui relevait de la médecine conventionnelle a été déprogrammé avec pour conséquences, des patients atteints de pathologie grave fortement impactés (retard dans la prise en charge et pronostic péjoratif pour certains)...

Pour autant, beaucoup restent persuadés qu'un retour à une vie dite normale, c'est-à-dire, celle d'avant mars 2020 n'est plus très loin. Qu'en pensez-vous en tant que médecin ?

Il faudra certainement encore vivre quelques mois de cette façon. Nous comptons beaucoup sur la vaccination pour faire avancer les choses. Mais ce virus cherche un hôte et si une grande partie de la population n'est pas vaccinée et que nous n'arrivons pas à une immunité collective très vite, nous risquons de devoir faire face à un rebond de l'épidémie avec un virus qui va muter. C'est un danger. Il y a tout de même un aspect optimiste. L'exemple d'Israël qui en est à 90 % de vaccination et des hospitalisations et contaminations en baisse très nette le démontre.

Où en est la vaccination aujourd'hui ?

Il semblerait qu'il y ait eu des retards au niveau de l'Europe qui est en charge d'approvisionner tous les pays. Mais nous avons été assurés que début avril un deuxième vaccin nécessitant une seule dose sera distribué. L'enjeu des mois à venir sera ensuite d'aller très vite sur la vaccination et sur l'ensemble des personnes. Pour l'heure, 90 % des personnes vivant en epadh ont été vaccinés, il est en quasiment de même pour les personnes dites à risque. À partir d'avril, nous pourrions vacciner progressivement l'ensemble de la population ce qui nous permettra d'arriver à une immunité collective et de gagner cette course contre le virus.

Peut-on craindre les variants, d'autant que la vaccination n'y est pas spécialement adaptée ?

C'est un peu le souci des virologues et des épidémiologistes. C'est



la raison pour laquelle la vaccination doit se faire dans le monde entier et pas uniquement sur les pays occidentaux. Il appartient à ces pays d'alimenter les autres continents comme l'Afrique ou les pays les plus reculés d'Asie afin d'arriver à une immunité collective mondiale.

En tant que médecin, vous ne croyez sans doute pas à la théorie du complot ?

Pas le moins du monde ! Le risque de la pandémie est plus important que les risques éventuels d'effets secondaires suite à la vaccination. Quel pays peut avoir un intérêt dans cette pandémie ?

La Corse est-elle un « bon élève » dans le respect des gestes barrières et des protocoles ?

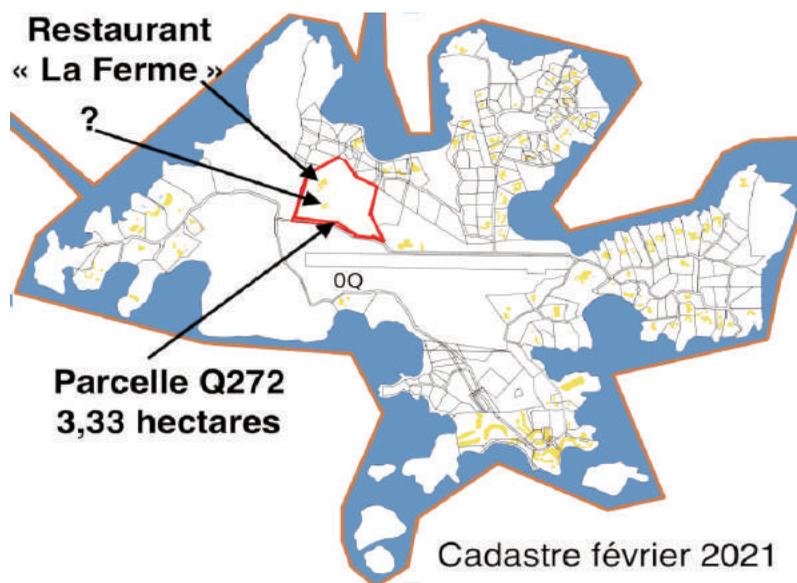
L'insularité nous protège ce qui est déjà un bon filtre. Les tests comme le green-pass en amont également. Enfin, les gestes barrières sont il est vrai très bien respectés malgré certaines fêtes qui n'étaient pas autorisées. Ce n'est pas le moment de se relâcher ! D'autant que le variant anglais est beaucoup plus contagieux. On constate en outre, qu'avec les gestes barrières, les pathologies virales sont en baisse.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Bunifaziu

Cavallo : le permis de construire accordé à la société PEFIL est-il légal ?

Il était une fois Cavaddu/Cavallo, une île de l'Extrême-Sud de la Corse, commune de Bunifaziu, surnommée « *L'île aux milliardaires* ». Sur cette île, entre autres, sur la parcelle Q272 (surface 3,33 hectares), un restaurant de luxe : « *La Ferme* ». Un restaurant édifié sans permis de construire.



▲ Photo 1 : La parcelle Q272 sur l'île de Cavaddu

Le 18 juin 2018, la SCI La Ferme, propriétaire de la parcelle Q272 « *bien libre de toute occupation et non grévée d'une servitude ni de droit* », déclare son intention de l'aliéner ainsi que les « *bergeries en ruine* » (il s'agit en réalité du restaurant !) qui y sont édifiées.

Le 22 juin 2018, la CDC réceptionne la déclaration d'intention d'aliéner.

Le 2 juillet 2018, J.-P. Valentini et la SC Antony Perrino Holding créent la SCI PAFF, qui veut acheter le restaurant.

Le premier août 2018, la DDTM diligente

un contrôleur sur site. **Il constate l'existence d'un restaurant sans permis de construire.**

Il dresse un PV d'infraction* pour restructuration et extension du restaurant La Ferme et l'inexistence d'un PC initial. (Cf photo3)

Le 9 août 2018, conséquence du contrôle de la DDTM ?, la SARL PEFIL dépose une demande de PC pour restructuration et extension du restaurant La Ferme.

Le 25 octobre 2018, l'Assemblée de Corse approuve l'achat de la parcelle.

Le 15 février 2019, dans le cadre de la constitution du dossier de demande de permis (Cf photo 4), A. Perrino, au titre de la SARL PEFIL, y atteste que :

- son bailleur (qui est-il ?) l'a autorisé à déposer un PC,
- la CDC a été informée de la nature des travaux.

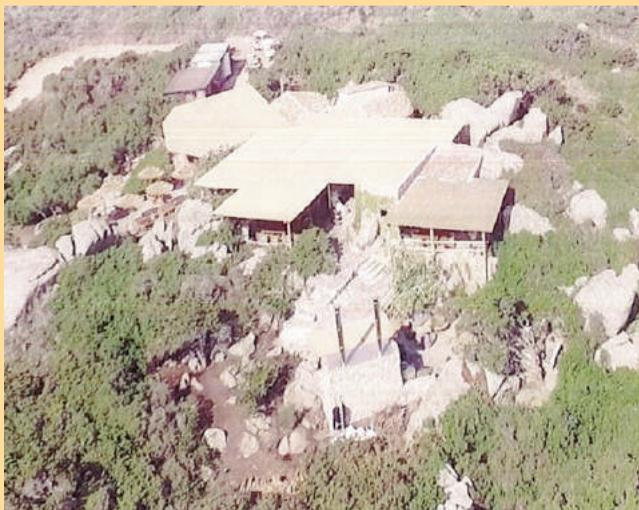
Le 25 avril 2019, l'adjoint à l'urbanisme de la commune signe l'accord pour un PC**** qui autorise les extensions et régularise les travaux réalisés sans autorisation. (Cf photo 5)

La délivrance de ce permis de construire pose de sérieux problèmes. Comment un PC a-t-il pu être accordé alors que :

- l'article L 121-8 du code de l'urbanisme ne l'autorise pas (la zone ne peut sûrement pas être qualifiée d'urbaine) ;

- La construction sans autorisation d'un bâtiment à usage de cuisine du restaurant d'une surface de 132,5 m²,
- La construction d'un auvent sans autorisation d'une surface de 80 m².

▲ Photo 3 : Extrait du PV d'infraction* pour restructuration et extension du restaurant La Ferme et l'inexistence d'un PC initial



▲ Photos 2 : Le restaurant La Ferme – Photographie issue du dossier de permis de construire de régularisation



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU
bonifacio-mairie.fr

ACCORD
D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE COMPRENANT
OU NON DES DEMOLITIONS AVEC
PRESCRIPTIONS
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Référence dossier
Dossier déposé le 09 Août 2018, complété le 20 Décembre 2018, le 19 Décembre 2018, le 15 Février 2018 et le 04 Mars 2019	N° PC 2A041 18 B0075
Par : SARL PEFIL représentée par Madame FILIPPEDDU Stéphanie Demeurant à : Route des Cédres, Résidence Parc Impérial « Le Trianon » 20000 AJACCIO Pour : Restructuration et extension de la cuisine du restaurant « La Ferme » Sur un terrain sis à : ILE CAVALLO Cadastré : Q272	Surface existante avant travaux : 359 m² Surface créée : 137,50 m² Surface supprimée : 41 m² Destination : Commerce

▲ Photos 5 L'entête du permis de construire accordé à la SARL PEFIL en régularisation et extension

- l'accord du bailleur n'est pas fourni ;
- la CDC, propriétaire de la parcelle, déclare**, à propos des travaux d'extension n'avoir « jamais été sollicitée, ni associée, ni consultée directement ou indirectement concernant un quelconque dépôt de permis de construire ».

À la connaissance de U Levante et d'ABCDE, la CDC n'aurait pas porté plainte et l'État n'a pas déféré ce permis de construire...

Les bénéficiaires peuvent donc dormir tranquilles !

- Association « U Levante »

POUR TÉLÉCHARGER LES JUGEMENTS

*

<https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/03/PC-18.75-001-constat-dinfraction-1.pdf>

**

<https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/03/21.50-Reponse-G-Simeoni-a-U-Levante-ABCDE-Cavaddu.pdf>

<https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/03/Cavallo-Reponse-G-Simeoni-a-JM-Mondoloni.pdf>

<https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/03/PC-18.75-001-copie-BD.pdf>

SARL PEFIL
Résidence du Parc Impérial
20 000 Ajaccio

2A041 18 B 0 0 7 5
Pièce Complémentaire
15 FEV. 2019

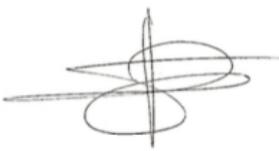
A Bonifacio le 15 Février 2019

Monsieur,

j'atteste par la présente être titulaire d'un bail commercial sur la parcelle Q 272 sis commune de Bonifacio.

Dans le cadre de ce bail, mon bailleur m'a autorisé à déposer un Permis de construire pour améliorer mes installations.

La collectivité de Corse qui a exercé son droit de préemption à l'automne dernier, a été informée des son acte d'acquisition de la nature des travaux que je souhaitais entreprendre.


 Anthony Perrino

▲ Photo 4 : L'attestation écrite par A. Perrino

Police : retour à la centralisation des années 70

C'est une nouvelle qui aurait pu passer inaperçue si elle n'avait fait l'objet d'un article dans *Corse Matin* sous la signature de Jeanne-F. Colonna. On y apprend que depuis le 1er janvier 2021 la Direction régionale de la police judiciaire de Corse est devenue une direction territoriale et dépend désormais de la zone sud dont l'épicentre est Marseille. C'est donc un retour à la situation qui prévalait avant 1979.

Une décentralisation très centralisée

Il faut, une fois encore, remarquer combien les années passant, la présidence d'Emmanuel Macron s'éloigne de ses promesses décentralisatrices pour affirmer un système jacobin qui ne laisse guère de place aux initiatives locales. Mais la méthode utilisée en Corse est d'autant plus étonnante qu'elle est en parfaite contradiction avec les objectifs affichés par le ministre de l'Intérieur : rapprocher la police de la population, permettre une gestion locale des différents services de sécurité. Dans les faits, la Corse fait encore exception. L'objectif du Livre blanc de la sécurité intérieure dévoilé par Gérard Darmanin est une réforme de structure et d'organisation des forces de l'ordre et une meilleure répartition des effectifs sur le territoire. Le ministre de l'Intérieur souhaite que ce projet de restructuration soit mis en œuvre en 2022. D'où l'expérimentation, dès le 1er janvier 2021, d'une « direction départementale de la sécurité unique » qui aura sous ses ordres « la sécurité publique, la police aux frontières et la police judiciaire ». Elle se fera dans 3 départements transfrontaliers, le Pas-de-Calais, la Savoie et les Pyrénées-Orientales, avant une généralisation nationale du modèle en 2022. Or, en Corse, la démarche est exactement inverse. Notre région est désormais dépossédée de toute possibilité d'initiative. Le territoire de la police locale est confondu avec celui de la JIRS.

La suite des dysfonctionnements locaux de la police ?

L'affaire est d'autant plus curieuse que les trois départements choisis l'ont été parce que limitrophes avec des pays étrangers. C'est

pourtant aussi le cas de la Corse. La création d'une « direction départementale unique dans chaque département » selon les propos de Gérard Darmanin permettra de centraliser au niveau du département « la sécurité publique (DDSP), la police aux frontières (PAF) et la police judiciaire (PJ) ». Ce nouveau schéma correspond à l'organisation actuelle de la gendarmerie et est expérimenté aux Antilles, en Guyane et à Mayotte. Pourquoi une telle exception en Corse ? Vraisemblablement parce que le SRPJ de Corse paie le prix de ses différents impairs : porosité avec le milieu du grand banditisme, hier encore avec certains nationalistes. Faut-il rappeler les très étranges conditions de l'assassinat d'Antoine Nivaggioni ? Un appartement avait été loué en face du lieu où il a été abattu par des membres du Petit Bar au sud des policiers. Ou encore les accointances d'un officier des renseignements généraux avec plusieurs individus « défavorablement connus des services de police ». Bref la police de Corse n'a plus la confiance du ministère de l'Intérieur. La zone sud est désormais chapeautée par Éric Arella, directeur zonal et patron de la PJ de Marseille. Il a été en poste durant près de dix ans en Corse et à la tête de la PJ de 2008 à 2012. Pour lui « la réforme est simple et essentiellement administrative. En fait, toutes les autres directions de police sont organisées sur le mode zonal. La sécurité publique et la police judiciaire ne l'étaient pas. C'est donc une simple normalisation des choses, il n'y a pas de sens caché » assure Éric Arella dans *Corse-Matin*. On a tout de même beaucoup de mal à le croire. Nous voilà revenus à la structure policière de la fin des années 70, à rebours du décret du 24 avril 2003, destiné



Eric Arella, Directeur interrégional de la PJ Marseille

à moderniser son organisation sur l'ensemble de l'hexagone. Il instaurait un nouveau maillage opérationnel. Étaient ainsi créées d'une part neuf directions interrégionales de la police judiciaire (DIPJ) dont les sièges se trouvaient à Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Rennes, Strasbourg et Pointe-à-Pitre, et d'autre part deux directions régionales implantées à Ajaccio et Versailles, la direction régionale de Paris restant inchangée. Bref, en Corse, dans la police comme dans le reste des secteurs, le pouvoir central ferme les portes de toute possibilité d'initiatives locales gommant peu à peu les acquis des années de plomb. Désormais, tout est décidé depuis le continent pour ce qui concerne les affaires importantes. Ça n'est pas ainsi qu'on permettra à la Corse de s'assumer.

Paul Sollacaro : « *Tout ça était prémédité, calculé et préparé* »

La semaine dernière, l'avocat niçois Maître Paul Sollacaro a été brutalement expulsé par des policiers d'une salle d'audience du tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Il vient de déposer une plainte pour « *violences aggravées* » et dénonce l'attitude du magistrat Marc Rivet qui a ordonné son expulsion.

Pouvez-vous revenir sur le contexte qui vous a valu d'être expulsé de l'audience ?

Je défends un homme qui doit comparaître devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence pendant deux jours et qui encourt 20 ans de prison. Il réside à Nice sous contrôle judiciaire. La veille, il est contacté par l'assurance maladie qui lui apprend que ses filles sont positives à la COVID-19 et que, de ce fait, il doit s'isoler. Je demande donc la disjonction de mon client afin qu'il soit jugé ultérieurement. Le président Rivet me répond de me rendre tout de même à Aix, seul. Le lendemain, le procureur s'oppose à ma demande. Le président, sans même se retirer délibérer, lui emboîte le pas. Je demande alors une suspension d'audience pour appeler mon client afin qu'il puisse nous rejoindre. On me l'interdit. Je conteste, on me demande de me taire, de sortir, et on me menace de me mettre dehors de force par les services de police. Ces derniers, pourtant mobilisés uniquement pour les prévenus et le public, n'ont pas observé une seconde de latence. Ils se sont levés et se sont dirigés vers moi à plusieurs. La fraction de seconde entre la menace et son exécution me fait penser que tout ça était prémédité, calculé et préparé. C'est encore plus grave, un véritable traquenard.

S'en suit alors votre sortie forcée de la salle...

Il faut souligner que lorsque M. Rivet donne l'ordre aux policiers, il me dénomme « *Monsieur Sollacaro* », me retirant ainsi ma robe et ma qualité d'avocat. Les policiers m'encerclent, me touchent et me molestent. Je résiste, il y a des bousculades avec les confrères qui tentent de se mettre au milieu. À ce moment-là, je dis au président ce que je pense, qu'il dépasse toutes les limites, que ce qu'il fait est illégal et qu'il est indigne d'être magistrat. Il n'y a ni insultes ni menaces de ma part, mais mon ressenti sur ce que je considère être une crapulerie. D'autant plus que je porte la robe de mon père, beaucoup de symboles ont été violés. Il y a alors une suspension durant laquelle les policiers me sorte manu militari. S'en suivent deux jours de folie furieuse avec un procès sans avocat et sans prévenu. M. Rivet a commis en quelques heures toutes les erreurs qu'un magistrat n'arriverait pas à commettre en une carrière entière. Une véritable parodie.

Sur quels fondements votre plainte repose-t-elle ?

Lorsque j'ai indiqué mon intention de porter plainte, ceux que je vise ont certainement pensé que ce serait une plainte auprès du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ou une plainte auprès de la Chancellerie. Mais en réalité, la première plainte que je dépose est de nature pénale, auprès de Mme la procureure générale d'Aix-en-Provence. Un vent de panique s'est alors certainement emparé du président et du procureur qui ont répliqué par des communiqués. Je porte plainte pour violences aggravées par deux circonstances, à savoir commises sur un avocat et commises par des personnes dépositaires



de l'autorité. Cette plainte vise M. Rivet et les policiers qui m'ont extrait de la salle. Un courrier a également été envoyé en copie à la Chancellerie, et je vais également saisir le CSM.

Le bâtonnier d'Ajaccio, Me Julia Tiberi, a déclaré que cette situation est symptomatique de la dégradation des rapports entre avocats et magistrats. Qu'en pensez-vous ?

Il est vrai que les rapports se dégradent mais je pense qu'il est important de recentrer le problème et celui-ci réside dans les rapports avec ce magistrat en particulier. Je ne peux pas croire qu'un grand magistrat accepte et pratique ces méthodes. Je suis convaincu que 99,9% des magistrats condamnent ce qu'il s'est passé, plusieurs d'entre eux m'ont d'ailleurs contacté pour me faire part de leur émoi. Mais il y a 0,01% comme M. Rivet qui sont des extrémistes et le débat doit se concentrer sur ces derniers car ils sont indignes de porter cette robe. Cet homme embarque avec lui la dignité de l'institution judiciaire et de la magistrature, pour en plus intégrer prochainement l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). Cette école d'excellence va accueillir quelqu'un qui est dans la transgression. Il est d'ailleurs possible que je fasse une démarche auprès de cette institution pour leur signifier qu'elle ne s'honore pas d'intégrer une personne d'aussi indigne que lui.

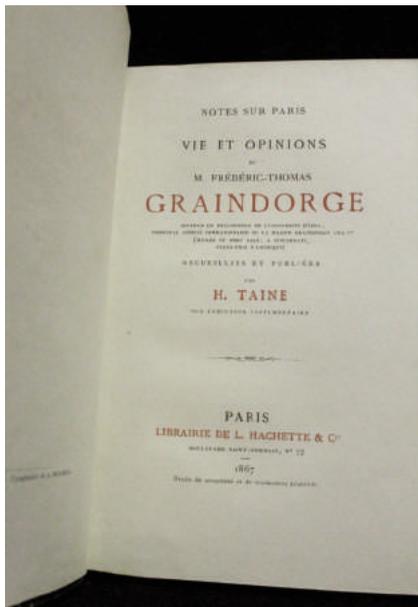
Cet incident peut-il être interprété comme une rancœur personnelle à l'égard de la famille Sollacaro ? Votre père avait eu une altercation avec ce magistrat..

C'est une possibilité que je n'exclus pas. Compte tenu du comportement plus que limite de ce président, à la limite du psychiatrique, tout est possible. Si cela s'avère être le cas, ce serait encore plus grave car cela voudrait dire qu'il utilise sa robe pour régler des histoires personnelles. L'enquête le dira.

• Interview réalisée par Laura Gatti

Questions d'actualité

- « *Mon neveu, qu'il y a-t-il de plus beau que la vertu? - Plaît-il mon oncle?* ». Après cet échange rapide et tellement à propos, Hippolyte Taine fait dire à son personnage Frédéric-Thomas Graindorge : « *Mon neveu, un jeune drôle auquel j'alloue une pension avait l'air d'une dinde truffée dans son plat* ».



C'est bien la question pourtant. La vertu dans tout ça? Il faut bien dire qu'on s'y perd. Les héros de la nation, jadis cités en exemples universels, les Colbert, Bayard, Napoléon, Clémenceau, de Gaulle, devenus dans le verbiage des commentateurs du jour ses bourreaux, les voyous et les assassins qualifiés abusivement de jeunes par des énonciateurs pusillanimes, les *la* devenus les *le* et les *uns*

des *unes*, ou les deux, la langue se trouve être la seule victime de la rage destructrice qui s'est emparée des consciences. Impuissants et rageurs de ne pouvoir transformer la réalité, nos maîtres et leurs scribes ont donc entrepris de modifier le vocabulaire qui la désigne. C'est une méthode. L'homme qui a appris au monde l'ordre au moyen du langage retourne au grognement de ses ancêtres. Quand il fallait sérieux et distinguer pour pouvoir énoncer, il faut dorénavant confondre et tout rendre imprécis par respect pour les éclopés parce que toute différence soulignée humilie. Le beau et le laid sont ainsi réunis, ce qui veut dire que le monde grec est définitivement mort. La *tatane* substitue la chaussure quand le haillon subroge la vêtue.

Revenons à la vertu. Comprendre étant par définition plus compliqué et donc plus fatigant que juger (cette commodité), il est à redouter que ne s'instaure une égalité dans l'imbécillité dont la seule hypothèse est un pur cauchemar. La vertu? Point n'est besoin de la chercher trop loin. Sa carence éclate aveuglement, si j'ose avancer cette apparente contradiction. Après avoir banni la logique du *cogito*, trop méprisante aux yeux des bonnes âmes, c'est à la notion même de société ordonnée que s'attaquent aujourd'hui les nouveaux vandales. Toute l'histoire est à revoir à l'aune de la pitié compassionnelle. Les cérémonies prévues pour le bicentenaire de ce bâtisseur que fut

Napoléon se trouvent donc attaquées et remises en cause par sa prétention même d'avoir voulu ordonner le chaos. Un idiot galonné à foulard bleu mène la danse dans ce combat analphabétique. Ce sera l'occasion de jauger la fermeté et le courage de ceux qui nous gouvernent. Le défunt maître de ce sieur s'étant illustré en omettant de célébrer la bataille d'Austerlitz, nous aurons la toise exacte de la vertu précédemment évoquée pour juger sur pièce qui nous parle. Juger qui nous parle? Qui se pousse du col à vouloir nous parler plutôt! Bref les temps sont durs. Le serpent de mer du confinement servant également à faire perdre leur latin à ceux qui en ont encore gardé des bribes, que dire de plus? Il faut revenir à l'effrayante période qui succéda à l'écroulement de l'ordre européen au VI et VII ème siècle pour avoir une idée de ce qui nous attend, pour peu qu'on ait encore des livres non caviardés pour nous enseigner notre passé. Comme à l'époque carolingienne, le monde romain est à deux doigts de disparaître, et la perte du langage est l'arme la plus redoutable utilisée par ses détracteurs pour le subvertir. Il n'est pas inintéressant de souligner que les périodes d'effondrements culturels et sociaux ont été souvent accompagnées de grandes épidémies. Peut-être ne font-elles que commencer? Garez vos livres, planquez vos DVD, cachez vos films, car ils seront demain le signe d'un ordre ancien répudié et honni. On est loin évidemment de l'exaltante période de la construction initiée fort à propos par l'héritier d'Auguste, dont on s'apprête à célébrer le souvenir, pour peu qu'on en ait le courage. J'engage vivement le lecteur à se précipiter pour dévorer « *Vie et Opinions de Frédéric-Thomas Graindorge* » d'Hippolyte Taine, certainement disponible chez tous les bons libraires. La lecture d'Hippolyte Taine est du genre ironique et roborative, c'est tout ce qu'il nous faut dans cette période désolée

• Jean-François Marchi

www.journaldelacorse.corsica

Les deux Hermione

Les futurs occupants de « *L'Hermione* » de « *Povo* » sont loin d'être porteurs de l'Esprit des Lumières qui animait le marquis de Lafayette. Je doute qu'ils s'impliquent un jour dans le combat des « *Insurgents* » que l'on dénomme chez nous « *Patriotti* » ou « *Ribelli* ».



Avril 2018, à l'invitation de la municipalité nationaliste, un magnifique vaisseau fait son entrée dans le port de Bastia. Il s'agit d'une réplique de la frégate L'Hermione qui a été en service de 1779 à 1793 dans la Royale. Ce navire de guerre de plus de 65 m de long était doté de trois mâts pouvant porter jusqu'à 2 100 m² de voilure, armé de 36 canons et servi par un équipage de 255 hommes. Il avait permis en 1780 au marquis de La Fayette de gagner l'Amérique du Nord pour se joindre aux « *Insurgents* » qui, sous le commandement de Georges Washington, luttèrent contre l'armée britannique pour défendre l'indépendance de colonies qui s'étaient constituées en Etats fédérés (USA) le 4 juillet 1776 (Indépendance Day). Cette réplique de L'Hermione est issue de la volonté et l'action d'une association qui a eu recours à plusieurs

sources de financement : subventions de collectivités publiques, dons de mécènes, recettes tirées de la visite du chantier de construction par des centaines de milliers de personnes. Cependant le plus ardu et le plus méritoire a sans doute été d'identifier, réunir, coordonner et mettre en œuvre durant des années de multiples savoir-faire dans l'ancien arsenal de Rochefort (Charente-Maritime). Ce qui a permis de relever deux défis : résoudre les contraintes techniques (sélection et utilisation de plus de 2 000 chênes, assemblage de 400 000 pièces de bois et de métal...), respecter l'authenticité tout en se conformant aux règles contemporaines de sécurité et en offrant un confort décent à l'équipage. Pour la Corse, cette venue de L'Hermione a certes été un événement historique et festif. Mais celui-ci a aussi été l'occasion de présenter un exemple de ce qui peut se faire de grand, de beau et de durable et de profitable au plus grand nombre et à la mémoire collective, quand se mobilisent le rêve de quelques-uns, le soutien de collectivités et de mécènes et la participation de particuliers.

Un ensemble de béton

Mars 2021, une autre « *Hermione* » annonce sa future présence en Corse. Elle ne fera pas que passer. Elle va s'ancrer durablement à Portivechju. Sa venue est portée à la connaissance des populations de France, de Navarre et d'ailleurs à partir de supports publicitaires aussi criards que provocateurs. Sur ceux-ci, la Cité du Bastion et du Sel est dénommée « *Povo* ». Cette « *Hermione* » ne sera pas la réplique d'une belle réalisation du passé. Il s'agira d'un ensemble de béton. Sa future présence aussi envahissante (emprise au sol de plus de 1000 m²) que durable n'aura été ni sollicitée, ni souhaitée par la municipalité nationaliste qui administre



FORMULAIRE SUR FACEBOOK
Résidence neuve PoVo

S'INSCRIRE



Portivechju depuis juin 2020. Pourtant, il faudra qu'elle l'accepte car un arrêt de la Cour administrative d'appel de Marseille en date du 28 septembre 2020 a ordonné l'obligation de délivrer le permis de construire. L'initiative de réaliser cette « *Hermione* » ne doit rien au rêve de quelques-uns et la concrétisation ne sera pas l'aboutissement du partage de passions pour l'Histoire, le Patrimoine ou la valorisation de savoir-faire séculaires. L'une et l'autre auront uniquement été dictées par la recherche de profits financiers d'une société d'investissement basée à Marseille qui aura su exploiter « *L'amour de la Corse* » de quelques nantis. J'en suis persuadée, la Corse n'a rien à apprendre ou gagner de ce type de démarche économique ou de ce genre de tropisme car les futurs occupants de « *L'Hermione* » de « *Povo* », sauf exception qui ne ferait que confirmerait la règle, sont loin d'être porteurs de l'Esprit des Lumières qui animait le marquis de Lafayette. Quand ils seront propriétaires de leur appartement offrant vue sur la mer et défiscalisation au titre de la Loi Pinel, je doute qu'ils s'impliquent un jour dans le combat des « *Insurgents* » que l'on dénomme chez nous « *Patriotti* » ou « *Ribelli* » qui, depuis un demi-siècle, se battent pour la survie de leur peuple et un développement harmonieux de leur terre.

• Alexandra Sereni

Donner, ça a toujours du sens

Tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main un jour ou l'autre. En ces temps difficiles, la générosité et la solidarité sont des valeurs qui font chaud au cœur. Donner aux associations pour venir en aide à ceux en difficulté est une tendance à la hausse. Le nombre de dons non sollicités a connu un bond en 2020. Même si cet élan de solidarité ne suffira pas pour venir en aide à tous. Et qu'il y a un don qui reste insuffisant, celui du sang, pourtant tout aussi vital.



Voyants dans le rouge

La Corse est la région de France la plus touchée par l'impact de la crise sanitaire : d'après un récent rapport de l'INSEE, sur l'année 2020, le nombre de demandeurs d'emploi dans l'île a ainsi augmenté de 14,7 %, contre 4,4 % au niveau national. Ces chiffres sont sans surprise, l'île étant très dépendante du tourisme. Même si l'été a bien favorisé la Corse comme destination au sortir du confinement, l'INSEE note que « *la reprise des activités touristiques en saison estivale n'efface pas le préjudice causé par la crise sanitaire* », et explique le Covid-19 a complètement balayé l'activité touristique de l'avant-saison : - 98 % de nuitées en avril 2020 par rapport à 2020. De quoi inquiéter pour la situation à venir. D'autant plus que la question sanitaire reste incertaine, que la vie doit continuer, coûte que coûte.

Boom des banques alimentaires

L'une des conséquences directes de la crise liée à la pandémie est l'augmentation du nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire. Cela concerne des milliers de

personnes en Corse. Pendant le premier confinement de 2020, la fédération de Corse du Secours populaire a ainsi enregistré une augmentation des recours de + 30 % à Ajaccio et de + 40 % à Bastia. Les pertes d'emploi et les fins de droit expliquent cette hausse, dont la courbe n'infléchit pas. Les bénévoles viennent prêter main-forte à ces associations caritatives, qui peuvent aussi compter sur la générosité des particuliers et des entreprises insulaires. Le profil des personnes ayant recours à l'aide alimentaire s'est étendu, touchant des personnes âgées isolées n'ayant pas une retraite suffisante et ne pouvant plus compter sur le soutien de leur entourage, des jeunes qui n'ont plus les petits boulots pour boucler les fins de mois, des personnes qui arrivent en fin de droit et n'ont plus que le RSA... Une situation qui inquiète partout sur le territoire, puisque selon un rapport de la Fondation Abbé Pierre paru au début du mois de février, les banques alimentaires en France ont accueilli au 30 juin 2020 entre 20 à 25 % de bénéficiaires supplémentaires. Parallèlement à cette hausse des demandes, les associations ont noté une mobilisation

importante en volume du nombre de dons. Au premier semestre 2020, les dons aux associations et aux fondations ont ainsi bondi de près de 22 % par rapport à 2019. Les aides exceptionnelles de l'État ont également permis d'absorber la hausse du nombre de demandeurs d'aide. Certaines associations ont également bénéficié de dons « *spontané* » de denrées alimentaires, de vêtements et des plats préparés de la part de plusieurs entreprises insulaires.

Sang en tension

Question solidarité, il en est une autre, d'un genre tout différent, qui est aussi en tension. Celle du don du sang. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner un million de malades par an en France. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Renouveler les réserves reste un enjeu de taille pour l'Établissement français du sang (EFS), qui ne dispose que de quatorze jours de stock. Selon l'EFS Corse, environ 75 % des besoins transfusionnels de l'île sont prélevés lors des collectes. Le reste provient d'autres régions, hors PACA. Si les besoins en dons du sang sont aussi pressants, c'est parce que les besoins en transfusion le sont de multiples manières. Cela sert pour les urgences, mais aussi pour d'autres pathologies. Or seulement 3,5 à 4 % de la population effectue des dons. Depuis le début de la pandémie, l'EFS a réorganisé les collectes pour qu'elles respectent strictement les gestes barrières et que toutes les conditions de sécurité sanitaire soient respectées, pour les donneurs et les équipes chargées de la collecte. Ainsi, tout se fait sur la base de rendez-vous. Un prélèvement 420 à 480 ml de sang dure une dizaine de minutes. Un seul don permet de sauver trois vies. Rien ne remplace le sang.

• Maria Mariana

« AM ENVIRONNEMENT » lance un cri d'alarme

Les Grecs l'appelaient « *Kalliste* », « *la plus belle* ». C'est l'île que le monde entier nous envie et il faut qu'elle continue à le rester « *belle* ». Ange Moracchini ne pouvait rester insensible au problème de la saturation des centres d'enfouissement dans l'île. Il dessine pour tous l'ensemble des conditions naturelles et culturelles de demain pour une Corse durablement belle, propre et préservée.

La zone industrielle de Tragone à Biguglia peut s'enorgueillir d'avoir un centre de traitement des déchets tel que celui de AM Environnement. Un centre qui est spécialisé dans le transport, la collecte, le tri, le traitement, la revalorisation et le conditionnement des déchets en Corse. Avec ses 15 ha de superficie, ses 130 salariés et ses 300 emplois indirects voilà une entreprise locale à la pointe du progrès, qui répond à presque toutes les questions et apporte des solutions. Les Corses sont fiers de leur histoire, ils aiment afficher leur nom de famille sur leurs



entreprises, ainsi AME correspond à Ange Moracchini Environnement. Créée en 2006 la société regroupe alors un secteur travaux publics, centrale à béton, transports de matériel ou de marchandises pour le BTP, urbanisme, la logistique se situant à Vitrolles. Ange Moracchini rajoute le centre Tri-Emballages et apporte des réponses rapides et compétentes avec le savoir-faire et

l'exutoire. Les déchets arrivant à Tragone de toute la Corse Il devient ainsi le leader insulaire du Tri-Conditionnement. Tout ce qui arrive est trié, traité, valorisé, conditionné et part sur le continent entre l'Italie et l'Espagne direction région sud-est PACA. Seuls certains bio-déchets de la CAB sont transformés en compost parce que ce sont des déchets verts. AME est le seul centre de Tri en Corse depuis 2006 ce qui représente plusieurs millions d'euros d'investissement. Aujourd'hui la situation est grave AME lance un cri d'alarme avec la saturation des centres d'enfouissement en Corse. Si rien n'est fait dans les prochaines années, la qualité de l'eau, les paysages, la fréquentation touristique ne cesseront de se dégrader et l'île de beauté n'en n'aura plus le nom. Il y a urgence à revaloriser les déchets comme solution durable face à cette crise qui dure depuis plus de vingt ans. Le recours à l'enfouissement pour les deux centres montre ses limites. Capacité annuelle atteinte dès le milieu d'année pour l'un et fin d'exploitation à l'horizon 2022 pour le second. Face à cette crise des déchets des solutions d'urgence s'intensifient mais de nombreuses interrogations planent sur l'impact environnemental et sanitaire.

Le leitmotiv c'est « *zéro-enfouissement* » et « *zéro-brûlage* ». Donc, la revalorisation totale des déchets le cœur du métier d'AME. Nous valorisons 100% des déchets entrants sur notre site, soit 50 000 tonnes à l'année. Ce sont déjà 50 000 tonnes de déchets en moins à enfouir ou à brûler explique Ange Moracchini président d'AME. Conscient de l'urgence d'agir AME se mobilise pour

une gestion durable des déchets à travers de nombreux investissements et développements. Seule entreprise normée (ISO 9001, 14001 et OHSAS 45001) en Haute Corse a développé des procédures très exigeantes : mise en



place d'un système informatique signalant les limites de stockage, installation de séparateurs d'hydrocarbures prévenant tout risque de pollution des eaux, rationalisation du parc pour la gestion risques incendies... En vue deux projets, une déchetterie en Corse du sud et une à Biguglia afin de traiter les déchets professionnels (BTP, artisans, indépendants hors BTP, magasins et 1/3 ménagers). Également à l'étude création d'énergie renouvelable par la biomasse (bois, meubles, palettes), évolution plan quinquennal.

• Danielle Campinchi

Letizia Giuntini

Une femme contre le désastre

Letizia Giuntini. Chevière, là où le tout tourisme et tout luxe font la loi. Auteure-compositrice- interprète puissante. Femme singulière et sincère. Guerrière de notre planète terre avec les armes du cœur, la détermination, et beaucoup d'huile de coude... Jean Froment fait de cette étonnante-détonnante un beau portrait dans son film documentaire, « *La part du rêve* », diffusé sur Via Stella.



Ça commence par une chanson au volant d'une voiture. Ça se termine, sur un sentier escarpé, en chantant. Dans l'entre-temps l'histoire d'un rêve incarné dans un coin montagnard de Balagne. Un rêve vécu. Un rêve fragile. Un rêve à recommencer encore et encore. Au-dessus de Lumio Letizia Giuntini s'accroche à la terre de ses ancêtres. Elle

élève vingt chèvres car il lui faut se ménager des moments pour donner des cours de chant, cultiver un jardin dans la plaine de Lozari et travailler sa musique. Pas assez de bêtes, pas assez d'hectares, la jeune femme n'est ni éleveuse ni agricultrice pour les instances officielles. Hors système, elle est néanmoins reconnue sous le libellé : détenteuse !

Un quotidien très dur, parce que vivre de ses ressources dans ces conditions n'est pas évident et surtout parce qu'elle subit à longueur de saisons une monstrueuse pression immobilière en raison de l'appétit échevelé de certains pour les résidences secondaires qui dévorent le paysage au détriment d'une agriculture et d'un élevage nourriciers. A cette pression immobilière s'ajoute une stratégie de la tension déployée par d'aucuns pour la faire déguerpir afin de récupérer son bien et de « normaliser » son espace en l'accommodant à la sauce productiviste, le tout assorti de menaces précises et d'obstruction

aux droits de passage. L'indépendance est une denrée rare et quand elle se conjugue avec liberté... elle coûte chère ! Mais Letizia Giuntini n'a pas l'habitude de se dérober. Si elle cultive à l'instar d'un Pierre Rabhi une « frugalité heureuse » elle n'a pas la langue de bois pour dénoncer le fric qui pollue les sites les plus remarquables, la mise à mort de la terre paysanne et ceux qu'elle nomme les « commandants » qui n'ont cessé de transformer en mendians les gens qu'ils ont l'arrogance de dominer et d'exploiter... Elle alerte sur un état de fait dépourvu d'aménité et de bienveillance qui accule des individus à la dépression et à la révolution. Un état de fait si brutal qui met à mal la société. Au passage la chevière artiste sait manier l'humour lorsqu'elle conte, par exemple, le bouc évadé du troupeau qu'elle finit par récupérer grâce à ... Facebook.

L'accumulation d'obstacles sur sa route va conduire Letizia Giuntini à une conclusion amère : partir. Mais partir ailleurs en Corse, pour un endroit qui ne sera pas un balcon sur la mer. Avec « *La part du rêve* » Jean Froment nous offre de superbes images au ton exceptionnel. Saisissant portrait d'une femme qui aime tant ses chèvres et qui est tellement attachée à la création musicale. Il faut écouter les chansons du CD, « *Cuccata* », qui ne sont pas sans évoquer en langue corse Dylan et Evora. Résultat un protest-song percutant et poétique dans ses sonorités folk-world.

• Michèle Acquaviva-Pache

• Sur le site internet : letiziagiuntini.fr, on peut commander l'album, « *Cuccata* ». « *Une part de rêve* » est à voir en replay sur Via Stella.

Jean Froment, le réalisateur de « *La part du rêve* » est l'auteur de superbes documentaires sur la Corse. Comment l'avez-vous rencontré ?

Par l'intermédiaire d'une copine. Jean Froment avait l'intention de faire un film sur des femmes paysannes en pluriactivité. Cette pluriactivité devait concerner la nature, l'artisanat ou la création artistique. A l'origine on devait être deux. Finalement je suis restée toute seule avec beaucoup de choses à dire.

Dans « *La part du rêve* » des mots reviennent constamment dans votre bouche : Liberté. Indépendance. Simplicité. Quel est celui auquel vous tenez le plus ? Pourquoi ?

Liberté, les deux autres mots lui sont étroitement liés. Liberté, le mot est vaste. S'il est bien interprété, bien employé il rejoint des mots importants comme amour, comme paix. La liberté c'est avoir la conscience et la force de faire ce qu'on veut.

N'avez-vous pas redouté l'intrusion de la caméra dans votre quotidien ?

J'ai commencé par refuser de participer. Je me suis dit au ça allait être une source supplémentaire de problèmes et que le dicton « *pour vivre heureux vivons caché* » avait peut-être du vrai ! J'ai été convaincu quand j'ai constaté que le réalisateur était d'une extrême sensibilité et qu'il respecterait ma vie. Le tournage s'est déroulé sur une année, on a eu ainsi le temps de se connaître. Jean Froment a su me laisser la parole et n'a jamais essayé de me faire dévier.

Qu'est-ce qui est si attachant avec les chèvres à qui vous avez donné à toutes un prénom ?

La puissance... La puissance de leur intelligence. La puissance de leur esprit de liberté et d'indépendance tout en ayant une capacité à la docilité et à la compréhension à mon égard.

« La société m'est chère.

J'aime tout ce qui est humain ».

Letizia Giuntini

Vos chèvres vous aiment ?

Elles m'aiment et je les aime. C'est réciproque. Entre nous il y a quelque chose qui se rapproche de l'humain bien qu'on reste à nos places respectives. Dès leur naissance je les éduque pour qu'elles comprennent ce que j'attends d'elles et en retour je dois aussi les comprendre. Le soir, je les appelle pour la tétée ou pour manger du maïs. Elles s'adaptent à moi et moi à elles. A la fin du printemps elles gagnent la montagne. Elles redescendent alors pour la traite et repartent dormir là-haut sans que j'ai à intervenir. Pourtant chevrrière n'est pas ma formation de base. J'ai simplement regardé faire quelques bergers...

Vous êtes hors système parce que celui-ci n'a rien prévu pour des paysans tels que vous. Mais être hors système ne correspond-t-il pas à votre personnalité ?

Ne pas rentrer dans les cases me correspond. Mais au début ce n'est

pas moi qui ai décidé d'être hors système. C'est parce que le schéma officiel m'imposait d'avoir tant d'hectares et tant de bêtes. Or, l'important c'était ma liberté de penser et d'adapter mes besoins à ce que j'avais envie de vivre. En tant que « *détentric* » je suis reconnue par le système en quelque sorte. Seulement cette reconnaissance ne va pas jusqu'à m'accorder des droits de passage ou l'accès à des aides.

Parmi les tracasseries que vous subissez quel est le plus intolérable ?

Ce qui me hérisse le plus c'est qu'on ne prenne pas en considération les petits et qu'on ne leur laisse pas la possibilité d'exister. Ça, c'est le plus injuste pour moi. Ce qui m'horripile aussi c'est qu'à l'école on n'apprenne pas aux enfants le partage et de faire place aux autres.

Quelles mesures à prendre pour sauvegarder ce que vous nommez justement la terre paysanne ?

Avoir une prise de conscience de la vraie valeur de la vie, de l'être humain, de la nature. Tout le monde a le droit d'exister, de s'épanouir... sans être réduit à la mendicité par ceux qui s'arrogent gouverneurs, patrons ou autres.

A la fin du documentaire vous annoncez que vous partez de Lumio où la situation est intenable. Ce n'est pas pour autant un constat de défaite puisque vous irez ailleurs en Corse. Où est cet ailleurs en Corse ?

Du côté de Montemaggiore, Montegrosso. Nous avons trouvé des terrains. Ma compagne fera du maraîchage et moi j'ai un projet de verger. Nous avons commencé à clôturer, à travailler la terre, à installer des poules. Pour les chèvres c'est délicat car il y a de la férule, plante toxique pour elles qui sont tellement habituées à Lumio.

Continuez-vous beaucoup à écrire, à composer ?

Dix-huit de mes chansons sur quatre-vingts sont sur « *Cuccata* ». Un nouvel album se profilait que le Covid a annulé. Heureusement, il reprend corps. Il sera enregistré avec une formation classique qui fera appel à Celia Picciocchi.

Combien de temps consacrez-vous par jour à vos activités artistiques ?

Ça dépend ! En été j'ai plus de possibilités. Actuellement notre projet de jardin et de verger est très prenant. J'essaie de me dégager au moins un quart d'heure par jour pour les chansons.

Sensibles à la musique les chèvres ?

Quand je chante, elles s'arrêtent de manger pour me regarder. Après la Corse et la terre, c'est d'elles dont me vient l'inspiration. Elles sont mon premier public.

Des réactions après la diffusion du film sur Via Stella ?

J'ai senti du soulagement chez certaines personnes qui se sont retrouvées dans ce que je dis. J'ai aussi apprécié qu'on ne me voit pas comme une marginale... La société m'est chère. J'aime tout ce qui est humain.

• **Propos recueillis par M.A-P**

Jean-Dominique Bertoni : « On s'est vraiment fait plaisir »

Deux ans après avoir réalisé le documentaire *Corsi-Americani*, Jean-Dominique Bertoni vient d'achever en Balagne le tournage de son premier court-métrage de fiction. Intitulé *L'autostoppeur*, ce road-movie devrait être présenté cet été au public insulaire. Retour avec le réalisateur balanin sur une belle aventure humaine en Peugeot 504...



Après *Corsi-Americani*, vous réalisez cette fois un court-métrage dont le tournage s'est achevé la semaine dernière en Balagne. Quelle est la genèse de ce projet ?

C'est mon premier court-métrage de fiction. Je l'ai écrit, réalisé et autoproduit. Après avoir fait un clip musical avec un jeune de Calvi, J'avais donc vraiment envie de repartir tout de suite en tournage. Avec mon ami Adrien Georges, qui est directeur de production sur le court-métrage, on s'est dit qu'on tournerait en cinq jours. Et nous sommes partis comme ça. Nous avions un petit budget et nous sommes allés chercher des partenaires, notamment des commerçants de Balagne et d'ailleurs qui nous ont aidés.

Sans trop en dire, quelle est l'intrigue du film ?

Un homme, prénommé Edouard, roule sur une route déserte depuis des heures. Il ne croise personne puis, à un moment donné, il tombe sur un monsieur. Âgé d'une trentaine d'années de plus que lui, il est accidenté au bord de la route et lui demande de le récupérer pour le déposer à la prochaine station-service. La voiture repart, tous deux discutent et à un moment l'autostoppeur dit le prénom (Edouard) du conducteur alors que ce dernier ne s'était jamais présenté... Pourquoi le connaît-il ?

Le tournage a duré cinq jours en Balagne, région dont vous êtes originaire...

Quel bonheur ! Il y avait tous les décors dont j'avais besoin. En plus, je rentrais à la maison tous les soirs (rires). Pour mes tournages, je fais beaucoup de route et l'histoire de ce court-métrage me venait souvent lorsque j'étais en voiture... En écrivant le scénario, j'ai voulu me faire plaisir car j'adore les séquences tournées dans les voitures ; je les trouve souvent très cinématographiques. En plus de ça, on avait

une voiture de collection, une Peugeot 504 des années 1970. On a donc vraiment joué la carte à fond du road-movie. Pour le coup, on s'est vraiment fait plaisir.

Techniquement, est-ce difficile de tourner en voiture ?

En soi, non, surtout si on a une équipe complète de cinéma. Mais là, de par notre petit budget, nous étions en effectif très réduit. En plus, j'ai tendance à vouloir beaucoup de plans ; et chaque plan, il faut l'installer, mettre la caméra sur le capot ou sur la portière selon les axes voulus. À chaque fois, ça prenait pas mal de temps. Nous avons souvent tourné jusqu'au coucher du soleil. On arrivait sur le tournage à 7 heures et puis c'était parti pour la journée. Je n'ai pas fait beaucoup de pauses déjeuner (rires).

Au casting, on retrouve deux comédiens insulaires bien connus, Gray Orsatelli et Didier Ferrari...

Quelle rencontre ! Je ne les connaissais pas. Pour le rôle de Gray Orsatelli, je cherchais un trentenaire mais je ne savais pas qui prendre. En décembre dernier, je suis retombé sur une rediffusion du film *Les Exilés* de Rinatu Frassati dans lequel joue Gray. Là, je me suis dit « ah oui, ce serait chouette de l'avoir pour le rôle ». Quant à Didier Ferrari, que je ne connaissais pas non plus, l'idée m'est venue quand je réécrivais la fin du scénario. Je l'ai alors vu et je l'ai imaginé dans le film. Je lui ai envoyé le scénario et il m'a dit qu'aux premières lignes des dialogues, il savait qu'il allait faire le film. Il y a eu une espèce de connexion.

Ce tournage très court semble avoir également été une belle aventure humaine ?

Incroyable ! Nous sommes restés ensemble pendant une semaine et on avait l'impression de se connaître tous les trois depuis toujours. Je suis resté caché dans la voiture avec eux pour leur donner des indications de jeu. Entre les prises, c'étaient de super bons moments. En plus de ça, c'était une ambiance assez familiale. Mon directeur de production et mon chef opérateur sont des amis ; mon père tenait la cantine du tournage, ma sœur était chef régie, ma belle-sœur joue dans le film... Beaucoup d'amis sont aussi passés nous voir et on fait de la figuration. Il y avait une très belle ambiance qui a vraiment fait du bien en ces temps de Covid.

Quand projetterez-vous le film pour la première fois ?

Pour boucler la boucle, mon rêve serait de le présenter au prochain Festival de Lama, chez nous en Balagne, cet été. En espérant que malgré le Covid, le festival puisse avoir lieu...

• Interview réalisée par A.S.

Paulu Vincentu Mucchielli : « *Duie Rime* » d'un professore campagnolu

Insegnante assai cunnisciutu in Corsica sana, Paulu Vincentu Mucchielli, di ceppu ghisunacciu, hà zifratu, qualchì tempu fà un primu librettu di poesie : « *Duie rime* », chì tratta d'amore, di a so intimità di viaghju è, di sicuru, di a Corsica. L'occasione di ramintà u percorsu militante d'un omu arradicatu à a so terra...

Ci sò, in Corsica, omi chì passanu a so vita arradicati à a so lingua, a so cultura o, d'una manera più larga, a so terra. Senza cuntà l'ore, cercanu à tramandà issu filu « *nustrale* », ognunu à modu soiu. Paulu Vincentu Mucchielli ne face parte. Militante-naturale di a lingua corsa, s'impegna dapoi sempre. « *A ghju intesu parlà u corsu nanzu à u francese*, spiega quellu chì insegna u corsu dapoi più di trenta anni, *sò di ceppu ghisunacciu da u cantu di mamma è di babbu.* » Dopu à studii in Aiacciu, face parte di a prima squadra rivendicativa di l'Università. « *Aviamu dumandatu un DU di corsu eppu u Deug, a licenza, aghjusta l'omu, dopu ci eranu battutu-dighjà- per ottene u capes. Tamanta strada ch'è noi ci vole battesi sempre avà.* »

Lingua corsa è cantu

Un percorsu chì li permette, ghjustappuntu dopu à u capes, di principià una carriera d'insegnante in l'Isula, Moltifau è Corti nanzu di « *falà* » in Aiacciu induve ellu hè professore di corsu dapoi vintisei anni. « *Sò un prufessore paisanu è campagnolu*, ripiglia u Ghisunacciu nantu à un versu tarruconu, micca citandinu. *Collu sempre in paese (vacanze, dumenicate) è, à dilla franca, aghju parechje barette postu ch'eu sò elettu municipale incaricatu di u patrimoniu è a cultura. Aghju ancu una delegazione à u PNR...* » Impegnatu à prò di a lingua, Paulu Vincentu l'hè dinò in u duminiu di a cultura -i diu vanu insieme - masimu u cantu. Face parte di

u gruppu di studenti « *A Palatina* » in l'anni ottanta, dopu « *Viaghju* » ma hè soprattutto à l'origine di u sviluppu di a Scuola di Cantu à u Fesch cù Natale Luciani è Santu Pasqualaggi.

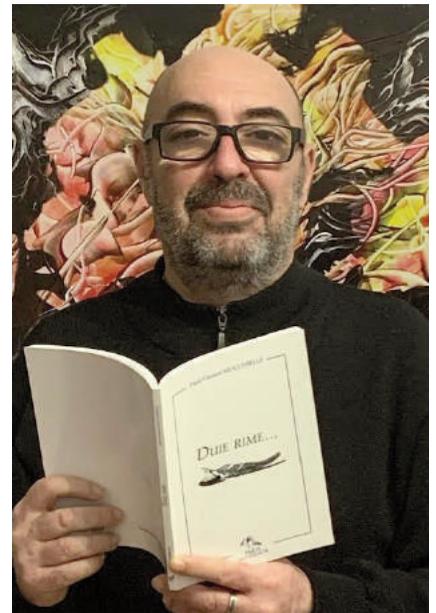
Da « *Mialinu* » à a poesia

A scrittura ? « *Hè ghjunta più tardi. Aghju fattu un primu librettu à a fine di u 2012. Era una raccolta di macagne publicate in u ghjumalettu « In Piazza » induve, à modu scherzosu, un certu « Mialinu » facia cummenti nantu à l'attualità. D'altronde, fù u cognome sceltu per u titulu « I detti di Mialinu » è à tempu a zifra di l'autore. L'idea di scrive « Duie rime » hè ghjunta qualchì tempu fà. Di fattu, n'avia unepoche nantu à l'urdinatore. Amichi (Rémy Bizzari, Benoît Rusterucci...) mi dissenu di publicà le. L'affare fù fattu à a lestra.* »

« *Duie rime* » hè un librettu di poesie chì tratta d'amore, d'umanisimu, di a vita persunale di l'autore, di viaghji o di a terra corsa... Hè un linguaghju chì leia di più l'omu. L'inseme hè aburdevule è capiscitoghju. Un aghju micca vulsutu fà lu pumposu... In più, ghjè un sistema utunariu chì si pò mette abbastanza bè in musica. »

Unipochi di scritti seranu dighjà in u dischettu di u gruppu « *Passione* » (A cicculata, Fornu, Kyrie di Ghisoni, Lochi Santi...)

À l'età di 56 anni, u militante di sempre cuntinueghja, à modu soiu, à fà campà a lingua nustrale. « *Hè impurtante di tramandà tuttu ciò ch'è i nostri vechji ci anu lasciatu. È*



s'è a lingua corsa hè, oghje, in periculu d'una manera amministrativa, facciu cunfindenza à l'omi è à i ghjovani. Ci hè una presa di cuscenza. Ci vole quantunque una vulintà pulitica forte per salvà la. » L'insegnante, ellu, hà pussutu tramandà tuttu u so estru à Marc'Antone è Lucia, i so dui figlioli. Una manera di mantene issu filu « *nustrale* »...

• F.P.

journaldelacorse@orange.fr

Une belle initiative pour la libération de la chanteuse kurde Nudem Durak

Le 8 mars dernier, journée internationale de la femme, des militants de Per a pace, d'Inseme, d'a Manca, du Parti Communiste, de Corsica Palestina, d'Utopia, de Corsica Rojava, des Tunisiens de Corse et de la CGT ont manifesté pour demander la libération de Nudem Durak, jeune chanteuse kurde, condamnée par le régime fascisto-musulman d'Erdogan à purger une peine de 19 ans de prison pour avoir chanté dans sa langue le combat de son peuple.



Une campagne internationale pour Nudem Durak

Née en 1988 dans une famille « *dengbêj* », la caste traditionnelle des musiciens et des poètes kurdes, Nudem Durak est une jeune chanteuse kurde. Victime de lois qui assimilent toute expression kurde ou en langue kurde à du « *terrorisme* », elle est emprisonnée depuis 2015 pour une durée approchant les vingt ans d'incarcération. Aujourd'hui, Nudem Durak est devenue le symbole de la liberté et de la culture des Kurdes. Une campagne internationale pour sa libération a été initiée qui rassemble des personnalités aussi diverses que la militante afro-américaine Angela Davis, ancienne Black Panther, le cinéaste britannique Ken Loach ou encore Keziah

Jones, le chanteur nigérian. En France, c'est Carmen Castillo, qui fut une des dirigeantes du MIR chilien, mouvement d'extrême gauche qui lutte contre la dictature de Pinochet, qui mène ce combat. On peut suivre et participer la campagne « *Free Nudem Durak* », sur Facebook, Twitter, Instagram, et YouTube. Après la campagne de solidarité autour du nom d'Aslı Erdoğan, l'autrice, de celui de Zehra Doğan, l'artiste et journaliste, celui en solidarité avec Nudem Durak s'imposait.

Des prisonniers morts de faim

Il faut rappeler que le 27 août dernier, la journaliste Ebru Timtik est morte des suites d'une grève de la faim menée dans les geôles turques. Elle avait été condamnée en 2019 à plus de treize ans de prison pour « *appartenance à une organisation terroriste* ». Elle faisait grève, aux côtés de son confrère Aytaç Ünsal, pour obtenir un procès équitable. Ebru Timtik, qui ne consommait plus que de l'eau sucrée, des infusions et des vitamines au cours de sa grève de la faim, pesait 30 kilos au moment de son décès. La mort d'Ebru Timtik est déjà le quatrième décès consécutif à une longue grève de la faim en Turquie. Le 3 avril, Elin Bölek, la chanteuse du groupe populaire Grup Yorum est morte après 288 jours de jeûne. Accusée d'appartenance à une organisation terroriste, comme cinq autres membres du groupe interdit de concert depuis des années, elle réclamait la fin de la répression et de la censure qui touchaient son groupe de chant. Le cortège funéraire de la jeune chanteuse de 28 ans de confession Alévi avait été noyé sous les gaz lacrymogènes par la police. Trois semaines plus tard, un autre musicien du groupe, Mustafa Koçak, mourrait

en prison. Il était en grève de la faim depuis 297 jours pour obtenir la levée de l'interdiction de leurs concerts, la libération des autres membres emprisonnés et l'effacement de leurs noms de la liste des terroristes. Condamné à la prison à perpétuité pour un crime qu'il n'a jamais avoué — avoir fourni une arme à l'auteur de l'assassinat d'un procureur, il est mort le 25 avril 2020. Le 7 mai, c'est au tour d'Ibrahim Gökcek, lui aussi musicien du groupe de décéder. L'arrêt de sa grève de la faim de 323 jours la veille ne lui a pas permis de survivre. Pesant 40 kilos, il est mort à l'hôpital où il avait été transporté un jour plus tôt. À cause de l'épidémie de coronavirus, le parlement turc a voté une loi d'amnistie pour rendre leur liberté 90000 des 300000 prisonniers que compte la Turquie. Mais la loi exclut les prisonniers politiques, estimés à 80000. Selon Pınar Seleke, une sociologue interrogée par le journal les Inrockuptibles, cette répression s'abat « *sur toute personne qui critique, qui crée, qui réfléchit, qui pose des questions en Turquie* ». Des dizaines de députés et de maires élus sous la bannière du Parti démocratique des peuples (HDP) sont également en prison. L'écrivain Joseph Andras a récemment donné de ses nouvelles. Si elle peut échanger par téléphone avec ses proches quelques minutes par semaine, elle ne peut plus recevoir de courrier ni de visite depuis l'éclatement de la crise sanitaire que l'on connaît. *Mais elle tient bon*. Nudem Durak est en danger de mort et elle n'a que nous pour la sauver.

• GXC

TOP

- **SAINT FLORENT.** La commune a été sélectionnée pour l'édition 2021 du village préféré des Français.
- **MARC MAURIZI.** Il est à seulement 20 points du titre de grand maître international des échecs.
- **LA CONFRIERIE DE SANTA CROCE.** Elle a lancé une quête pour venir en aide aux moniales clarisses vivant recluses dans leur monastère de Bastia.

FLOP

- **LA MUNICIPALITÉ DE CALACUCCIA.** Elle sera obligée de subir de nouvelles élections pour ne pas avoir contraint une partie des électeurs de passer dans l'isoloir lors des élections précédentes.
- **L'AGRESSEUR AU COUTEAU.** Il a attaqué un automobiliste octogénaire sur une route territoriale à proximité de Sartène et il a été blessé à la mâchoire. Trois autres passagers de la voiture ont été légèrement blessés et conduits à l'hôpital de Sartène en même temps que l'agresseur admis dans le service de psychiatrie. Selon les pompiers l'agression aurait pu coûter la vie à au moins trois personnes.
- **LES « TUEURS » DE TAUREAUX.** La mairie de Bastia a été contrainte de faire abattre une douzaine de taureaux au comportement agressif. Les bêtes étaient également impropres à la consommation étant atteintes de tuberculose avec risque de propagation.

HUMEUR

JDC

Carl'Antò I puttachji

LES SECRETS DES GROTTES

Dans une de ses récentes éditions et pour aiguïser sans doute la curiosité et l'étonnement de ses lecteurs, le quotidien unique met l'accent sur « les grottes sous-marines marines du Cap qui livrent leurs secrets » et pour accentuer le qualificatif il affirme que « certaines de ces grottes sont éclairées par des puits de lumière, des cavités dans les plafonds qui débouchent à l'air libre ». Peut-être qu'avec l'aide d'un bon dictionnaire on serait mieux éclairés pour avoir accès aux secrets de ces grottes et de leurs plafonds incontournables. L'auteur de l'article souligne d'entrée que « le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate ont lancé un vaste projet d'étude, de recensement et de cartographie. » Fort bien, mais pourquoi l'Agriate au singulier alors qu'on a toujours entendu parler du désert des Agriates au pluriel bien entendu. Il est vrai qu'en Corse on dit « l'Agriate » et son « e » terminal qui est le signe du pluriel. Mais on ne peut pas tout savoir même en étant « sapientoni ». Au pluriel comme il se doit.

PATRICK POIVRE D'ARVOR OU L'ART DE NIER

Accusé d'avoir abusé d'une jeune femme qui n'a pas manqué de le faire savoir, le

présentateur d'une principale chaîne de télévision s'est acharné, souvent avec talent, de nier les faits qui lui étaient reprochés. Sans toutefois convaincre. Il a passé ainsi une grande partie de son temps à protester de son innocence ce qui lui a valu de gagner en publicité ce qu'il avait perdu en conviction. Mais y aura-t-il un juge pour s'intéresser à sa personne. Chi lo sa ?

UN HÔPITAL, DES HÔPITAUX

On a l'habitude d'entendre à la télévision que l'hôpital traite chaque jour plusieurs milliers de patients et que plusieurs centaines de morts y sont à déplorer au quotidien. L'auditeur comprend que cet « hôpital » est vraiment une usine à traiter des malades et que ses soignants sont vraiment à bout de souffle. Personne ne lui a dit que l'hôpital annoncé est à mettre au pluriel. Il y a, en effet, 1356 établissements du secteur public chargés des soins qui leur sont demandés. On espère que l'hôpital annoncée est tout simplement un leurre. A éviter si on ne veut pas passer pour des ânes.

L'ART DE LA TRANSFORMATION

La filière agrumicole va corsiser à l'extrême les produits de sa terre grâce à un atelier spécialisé installé dans une localité de la plaine orientale, Aleria sans doute, et qui aura la possibilité de traiter quelques quatre mille tonnes de fruits et légumes, des agrumes et des kiwis particulièrement, avec la possibilité de créer près de deux mille emplois grâce à un chiffre d'affaires d'environ 70 millions d'euros.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

LE CLOS MARINU

Quelle chance pour un caviste de voir naître un domaine, qui plus est lorsque le vigneron est un ami rencontré il y a presque quinze ans lors de nos études à l'Université di Corsica.

Johan Thouvenot, originaire de Tolla dans le Prunelli obtient le diplôme national d'œnologie à Montpellier après avoir validé sa licence en génie biologie à Corti. S'en suivra un voyage de neuf mois en Méditerranée pendant lequel il effectuera des travaux en viticulture en Andalousie, Toscane, Croatie et en Grèce. Par la suite son périple d'apprentissage lui fera perfectionner ses connaissances en vinification en Bourgogne, dans l'Aude et à Patrimoni. Enfin posé en Corse il décide de monter sa société de prestation de service en viticulture et œnologie.

En parallèle de cette activité de conseil, Johann a rapidement l'opportunité d'exploiter en fermage 2,5 hectares de vieilles vignes à Purtichju, sur le lieu-dit Scaglione, souvent balayé par les vents marins qui caractérisent ce terroir unique. Lorsque certains diront qu'il est trop « risqué » d'opter dès le départ pour une agriculture sans pesticide, Johann lui n'obéit qu'à ses convictions et sort dès son premier millésime (2019) un rouge et un rosé où les vinifications sont réalisées uniquement grâce aux levures indigènes et sans collage. Quant au SO2, une légère protection



peut avoir lieu uniquement à la mise en bouteille selon le millésime.

L'objectif de ces choix de culture et de vinification, en plus de préserver la nature, est de nous offrir des vins non formatés, digestes et équilibrés... des vins VIVANTS !

L'actualité du jeune vigneron est la sortie très prochaine du premier blanc issu du millésime 2020 et un une nouvelle cuvée en rouge au nom de « Resilienza », la restructuration des trois parcelles existantes et la plantation de vignes dans la vallée du Prunelli en 2022.

Bonne dégustation !



Les vins disponibles :



Le Rouge « Corail » 2019 est élaboré à partir de 90% de Sciaccarellu et 10% de Carignan.

Un vin rouge léger (10,5%) et gourmand, aux tannins fins qu'il est agréable de rafraîchir légèrement.

Le Rosé « Corail » 2019 est élaboré à partir de 90% de Sciaccarellu et 10% de Vermentinu.



C'est un rosé à la fois frais et rond en bouche doté d'une belle complexité qui nous emmène sur des notes fruitées, florales et minérales.



Football

Les clubs de National 1 réclament une Ligue 3

Les 18 présidents des clubs du National 1 se sont réunis récemment. Ils réclament une Ligue 3 professionnelle.



« Devant les difficultés persistantes du Championnat National, la totalité des Présidents de notre championnat, et c'est une première, s'est réunie à Paris » explique Antoine Emmanuelli, président du FC Bastia-Borgo. Ensemble ils ont créé l'UCN, Union des Clubs du National, association qui pourrait devenir un syndicat voué à défendre les intérêts du National. Cet UCN remplace l'Amicale de Présidents du National créée en 2017 et dont le but était d'échanger et œuvrer afin de faire évoluer le championnat National réglementairement et financièrement.

« Nous avons peur »

« La France est le meilleur pays formateur au monde, elle se doit de posséder 3 divisions professionnelles » poursuit A.Emmanuelli. « La création de cette Ligue 3 apparaît légitime et logique car aujourd'hui nous sommes en danger. Aujourd'hui nous avons peur, nous n'avons aucune visibilité pour la suite et la saison prochaine. Nous jouons dans des conditions précaires, sans public, donc sans rentrées d'argent et, contrairement aux L1 et L2, nous n'avons pas nous de droits TV. En créant l'Union des Clubs du National* nous faisons un geste fort. C'est une démarche unitaire pour nous sauver. En absence d'unité, on ne pourra rien faire ».

Une Ligue 3 professionnelle

A l'issue de la réunion des présidents et suite aux divers échanges et débats, un bureau* a été créé, sensiblement identique à celui de l'ex

Amicale. Des commissions de travail ont également été mises en place pour mener à bien la pérennisation et le financement du championnat. « Nous allons nous battre pour l'instauration de cette Ligue 3 de football qui nous ferait basculer dans le monde professionnel et nous donnerait une autre visibilité par exemple, déjà, au niveau des médias. Aujourd'hui, nous autres clubs du National nous fonctionnons en fait comme des clubs professionnels mais sans en avoir les avantages. 90% des clubs de National sont même éligibles à la licence fédérale, mais nous n'avons pas les mêmes aides qu'en L1 ou L2. Cette Ligue 3 permettrait de pérenniser les clubs, de les protéger. Elle constituerait une véritable passerelle entre L2 et le National. Si on regarde les clubs classés entre la 10ème et la 18ème place de Ligue 2, il n'y a que très peu d'écart avec les premiers du championnat National. Il s'agit aujourd'hui de repenser la pyramide du football en basculant le National en une ligue professionnelle. On serait mieux préparés pour la Ligue 2 et cela nous ferait grandir ». Les représentants de l'UCN vont d'ores et déjà solliciter le nouveau président de la FFF, Noël le Graët, réélu pour 4 ans le week-end dernier. « On a déjà eu des contacts en ce sens avec les instances de la FFF, on a été écoutés et le retour des discussions est plutôt intéressant. Il nous faut aujourd'hui avancer vite en faisant un état des lieux avec le président de la FFF. Des solutions potentielles vont lui être présentées afin de pérenniser médiatiquement et économiquement le championnat ».

• Ph.J.

*Bureau de l'UCN

Président : Gilbert Guérin (président de l'US Avranches)

Vice-président : Antoine Emmanuelli (président FC Bastia-Borgo)

Nice-Calvi en « voilier des airs »



Stéphane Belgrand Rousson, 52 ans, passionné de sports extrêmes, développe des véhicules utilisant des systèmes à faible puissance et des énergies renouvelables. Dernière trouvaille du Niçois : l'Aérosail, une sorte de voilier des airs avec lequel il a l'intention de rallier Nice-Calvi en 2022. « L'Aérosail est le résultat d'une ambition, celle de réaliser un véhicule maritime à la fois innovant, propre, silencieux et performant grâce à une nouvelle voie technologique » explique le génial inventeur, « une innovation qui permet de piloter un ballon dirigeable comme un voilier, à quelques dizaines de mètres au-dessus des flots, en utilisant le vent et lui seul comme moyen de propulsion ». L'Aérosail, véhicule mono pilote, est un hybride air/mer composé pour la partie aérienne d'une enveloppe gonflée avec un gaz porteur et pour la partie marine d'un hydrofoil stabilisé sur 3 axes. L'engin peut atteindre 8 nœuds, soit 14 km/h. Stéphane Rousson travaille depuis 2003 sur ce projet et a lancé une cagnotte* pour que son « voilier des airs » puisse prendre son envol en direction la Corse. A ce jour, S.Rousson a déjà réalisé trois essais afin de le tester, des essais qui ont un coût élevé d'où le recours à cette cagnotte en ligne* et à la générosité des sponsors d'autant qu'un 4ème test sera probablement nécessaire avant la traversée entre Nice et Calvi et qu'environ 200 personnes sont sollicitées pour l'aider dans son projet.

*<https://www.paypal.com/pools/c/8vfs49sX9B>

Volley-ball

GFCA : une page va t-elle se tourner ?

Lanterne rouge de Ligue A à deux journées de la fin, le GFCA se dirige tout droit vers la Ligue B. À moins de deux exploits (victoires à Nantes et Tours) ou d'un miracle (refonte du championnat), ce sont quinze ans de haut niveau qui risquent de s'achever d'ici la fin du mois. Avec, en outre, le départ plus que probable de Frédéric Ferrandez, entraîneur emblématique du club durant cette période...



Le GFCA se sera battu toute la saison pour rester en Ligue A. Lanterne rouge quasiment depuis le coup d'envoi, en octobre dernier, il n'a, il est vrai remporté que quatre petites victoires. Sans jamais abdiquer, il s'est battu avec ses armes. Et si la situation paraît aujourd'hui très compliquée, rien n'est encore joué. Il faudra une victoire ce samedi à Nantes et une autre à Tours la semaine prochaine, en espérant, dans le même temps, deux revers de Nice face à Tours et à Poitiers et un autre de Nantes à Chaumont. Ce qui risque de faire beaucoup... De fait, ce GFCA version 2020-2021 s'est battu avec ses armes et il n'en avait peut-être pas de suffisantes pour lutter à armes égales avec les autres formations de l'élite. Et la raison principale de cette situation, c'est...La Covid-19.

En effet, 10e à l'arrêt du précédent exercice en mars 2020, le club ajaccien a payé un très lourd tribut avec la crise sanitaire. Outre

les rencontres restantes de la saison régulière avec une possible place dans le Top huit pour accéder aux play-off ou un quart de finale de CEV à jouer à Modène avec un impact médiatique important, c'est au niveau de son effectif et du budget qu'il a connu le plus de difficulté. Difficile de conserver un groupe composé de joueurs en devenir ou réputés et de préparer au mieux la saison actuelle avec une baisse du budget de l'ordre de 400000 euros. Sans compter sur une perte de 15000 euros (buvette, entrée lors des derniers matchs, billets d'avion non remboursés...), et l'absence de nombreux sponsors cette saison pour cause de huis clos...

Le Gaz a dû se retrousser les manches et se battre comme il a toujours su le faire depuis des années. Grâce à l'aura dont il bénéficie depuis plus de quinze ans, au travail d'Antoine Exiga, son emblématique président et d'une côte de popularité très importante dans la Cité Impériale et même dans le monde de la Ligue A, on pouvait le croire capable, malgré toutes ces difficultés, de réaliser un nouvel exploit. L'espoir demeure même si ce sera très

difficile. Une page risque de se tourner d'ici deux semaines à moins d'un retournement de situation sous forme d'une refonte du



championnat qui n'inclurait aucune descente. Le GFCA, fleuron du sport collectif insulaire depuis quinze ans, mériterait bien un coup de pouce du destin...

• Ph.P.

Frédéric Ferrandez sur le départ

Si Antoine Exiga est le personnage emblématique du GFCA depuis plus d'un demi-siècle, le club ajaccien est associé à Frédéric Ferrandez dans sa période la plus faste. Véritable « sorcier », l'Ajaccien, qui est arrivé sur la pointe des pieds en tant que responsable de l'équipe réserve puis adjoint en Ligue A, est aux commandes de l'équipe fanion depuis 2006. Quinze années au cours desquelles il s'est bâti une sacrée réputation, tant en allant dénicher des perles rares qu'au niveau des résultats. Rappelons, pour mémoire, une place en Play-off depuis 2014, quatre demi-finales du championnat de France, deux coupes de France, une Super coupe de France et cinq campagnes européennes ponctuées par autant de places en quarts de finale de la CEV. Rappelons, également, que le mentor ajaccien a été élu meilleur entraîneur de l'élite en 2019. Le GFCA lui doit incontestablement beaucoup. Il restera à jamais gravé dans les mémoires ajacciennes et bien au-delà. Sportivement et humainement un très grand monsieur !

MOE'S : l'Urban Food ajaccien

Moe's à Ajaccio propose à ses clients de nombreuses recettes équilibrées. Agnès Sarre et Héléna Nacer ont repris le restaurant peu avant le début de la pandémie. Toujours motivé, le tandem a su s'adapter et se réorganiser pour maintenir son activité et tenir bon pendant la crise sanitaire.

Comment vous est venue l'idée d'ouvrir Moe's ?

Nous avons repris une société existante, et donc l'idée de reprendre MOE'S nous est venue du fait que nous avons toutes les deux des boutiques de prêt à porter et que nous voulions nous diversifier. Quand le restaurant a été mis en reprise, on a voulu saisir l'occasion

Pourquoi vous être intéressées à l'Urban food ?

L'Urban Food est une autre façon de se restaurer, pour une pause gourmande, fraîche et pleine de saveur, une nourriture saine.

Vous produisez tout sur place ?

Oui, tout est produit sur place. Chaque jour nous proposons des repas à partir de produits frais et de saison ; sandwiches, salades, bagels, soupes, pâtes. Nous proposons aussi un plat du jour. Il y en a pour tous les goûts.

Quels sont les produits qui marchent le mieux ?

Les produits qui marchent le mieux sont les salades, les pâtes ainsi que les sandwiches. Côté desserts, on dira que le produit n°1 est le tiramisu et ensuite viennent les cookies.

Est-ce qu'il y a un changement dans les habitudes alimentaires selon vous ?

Oui on peut dire que les habitudes alimentaires changent. Les gens mangent mieux aujourd'hui qu'auparavant. Ce changement traduit une prise de conscience qui prend de l'ampleur. Les gens mieux informés mettent la santé et l'environnement au centre de leurs préoccupations.

Comment vous organisez-vous dans cette période de Covid ? Avez-vous dû réduire l'effectif de votre équipe ?

L'effectif de notre équipe a bien sûr été réduit car nos horaires ont changé et nos collaborateurs ne sont là que pour l'heure du service. La période est très compliquée mais nous avons fait le choix de ne pas fermer et d'essayer de sauver ce que nous pouvons. Nous avons dû nous retrousser les manches et nous occuper de toutes les préparations toutes les deux car il nous a été impossible de garder nos salariés à temps plein du fait que l'on ne puisse faire que de l'emporter. Mais c'est déjà bien lorsque vous venez de reprendre une affaire en pleine crise sanitaire.



Découvrez le menu sur [MoesAjaccio.com](https://www.MoesAjaccio.com)

Contact : 04 95 76 25 16

Contact@MoesAjaccio.com

26 rue Fesch 20000 Ajaccio

• Interview réalisée par L.P.

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



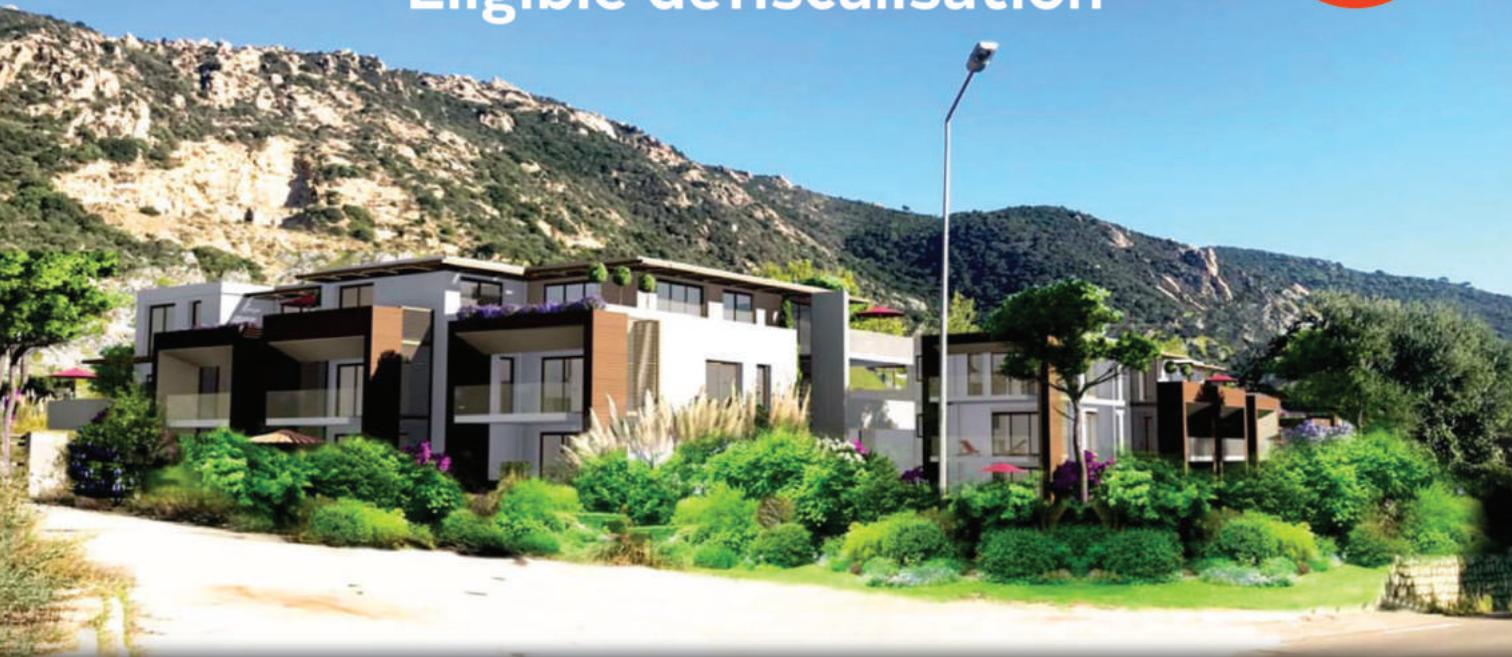
AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER

à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00